SOLUTION FREINS À TAMBOURS À PARTIR DE 79,95$ MONSIEUR Muffler

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

FABREVILLE AUTO vous offre plus et mieux mazda 4010, BOUL. DAGENAIS FABREVILLE 622-3434

Aujourd'hui: partiellement ensoleillé. Minimum 13° Maximum 25°
Demain: quelques périodes ensoleillées. DÉTAILS CAHIER SPORTS
• MONTRÉAL, LUNDI 12 AOÛT 1991 107e ANNÉE Nº 288 54 PAGES, 4 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



B 3 NOS ÉLUS EN VACANCES

Jacques Brassard, député péquiste de Lac-Saint-Jean, prend des vacances bien méritées étendu dans son hamac au bord du lac en relisant l'oeuvre de Marcel Proust.

A 3 12 AOÛT 1906

Il y a 85 ans aujourd'hui, M. Ernest Lambert était témoin, rue Sainte-Catherine est, du premier accident mortel impliquant une voiture à se produire à Montréal.

C 1 ÉCONOMIE

Une autre entreprise québécoise s'effondre sous les coups de la récession: Simon Lemaire Inc., de Laval, spécialisée dans la plomberie, est sur le point de faire faillite.

C 4 AUTOMOBILE

La Volvo 960 est sans aucun doute la meilleure voiture jamais produite par le constructeur suédois, qui fre un véhicule plus performant et plus luxueux à la fois.



B 1 ALBANIE

Mieux vaut mourir en Italie que revenir en Albanie, déclarent les plus durs des réfugiés albanais que les autorités italiennes refoulent d'office vers leur pays d'origine.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... B6 à B9
marchandises ..... B9 et B10
emplois ..... B10 et C8
automobiles ..... C8 à C10
propositions d'affaires C2
Arts et spectacles
informations ..... B4 et B5
ciné-horaire C7
télé-horaire B5
Bandes dessinées B8
Bridge C9
Décès C10
Économie ..... C1 à C3
Êtes-vous observateur? ... B6
Feuilleton B9
Horoscope B7
L'auto ..... C4 à C6
Le monde B1
Loteries A4
Mot mystère C8
Mots croisés B10

Saisie de 35 filiales de Lavalin

Le Groupe SNC met la main sur les joyaux de son concurrent

VALÉRIE BEAUREGARD et PAUL DURIVAGE

Les événements se précipitent dans le dossier Lavalin.

• En date d'aujourd'hui, les banques saisissent les éléments d'actif de Lavalin Inc. et de ses 34 filiales québécoises en vue de leur liquidation.

• Le Groupe SNC annoncera aujourd'hui en conférence de presse les noms des joyaux de son concurrent qu'elle se réserve, maintenant que le grand ménage juridico-financier est fait.

Des «avis légaux», au nombre de 35 et occupant plus d'une page de journal, sont publiés aujourd'hui dans les quotidiens *La Presse* et *The Gazette* à l'effet que toutes les dettes bancaires et les biens et droits s'y rapportant des sociétés d'ingénierie québécoises de Lavalin, sont maintenant entre les mains de leurs créanciers privilégiés.

La Banque Nationale, principal bailleur de fonds de Lavalin dans le secteur de l'ingénierie, est impliquée dans chacune des saisies. Les autres institutions financières concernées sont la Banque Toronto-Dominion, la Banque Royale, la Caisse Centrale Desjardins, les filiales canadiennes de la Banque Industrielle du Japon, de l'Union des Banques Suisses, de la Deutsche Bank et de la Banque Mitsui.

Les filiales en cause ont toutes leur place d'affaires à Montréal, sont à propriété fermée et oeuvrent dans le secteur de l'ingénierie et de la construction. La dizaine d'autres compagnies de génie-conseil que contrôle Lavalin Inc. à l'extérieur du Québec échappent à cette vaste saisie. Lavalin Industries (UTDC et Kemtec) et LavalinTech, les deux filiales industrielles et seules sociétés ouvertes (leurs actions sont inscrites en Bourse) du groupe, ne sont aucunement en cause.

Ces saisies en bloc font suite à la mainmise effectuée cette fin de semaine par le Trust Général du Canada (à titre de fiduciaire) sur ses garanties créées par acte de fiducie. Celles-ci, note-t-on dans une discrète note publiée dans la rubrique des «avis légaux» de *La Presse* samedi dernier, sont «devenues exécutoires, cristallisées et réalisables à la suite du défaut» de Lavalin Inc.

Lavalin avait obtenu le printemps dernier la majoration de sa marge de crédit de 125 à 145 millions auprès de son syndicat de banques, grâce à une garantie de la Société de développement industriel du Québec.

Le grand ménage

Selon des sources proches du

VOIR LAVALIN EN A 2

Les ravisseurs libanais libèrent l'Américain Tracy

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

BEYROUTH

Libérés à quelques heures d'intervalle par leurs ravisseurs libanais, Jérôme Leyraud rentrait hier en France et l'Américain Edward Tracy arrivait en Allemagne, tandis que Paris et Washington remerciaient la Syrie et l'Iran et que le secrétaire général de l'ONU recevait des mains de l'ex-otage britannique John McCarthy une lettre du Djihad islamique en se déclarant «encouragé» à poursuivre sa médiation pour faire libérer tous les otages.

McCarthy, libéré la semaine dernière après plus de cinq ans de détention aux mains du Djihad islamique, avait déclaré après avoir remis la lettre hier matin à Perez de Cuellar sur la base militaire de Lyneham, à l'ouest de Londres, que pour ses ex-ravisseurs «le secrétaire général de l'ONU est l'homme-clé qui peut travailler à la libération de tous les otages détenus au Liban et ailleurs».

Le mouvement dans ce vieux et épineux dossier concernant les 10 otages occidentaux qui restent détenus au Liban s'accélérait avec la confidence d'un responsable libanais, sous le couvert de l'anonymat, selon laquelle un deuxième otage américain serait libéré «dans les deux ou trois jours qui viennent». Selon cette source, il s'agirait de Terry Anderson ou John Ciccipio.

Libéré tôt hier matin à Beyrouth après 60 heures de détention, Leyraud, 26 ans, est arrivé à Nice à bord d'un avion officiel. Le coordinateur administratif de l'organisme humanitaire «Médecins du monde» au Liban a été accueilli par Bernard Kouchner, secrétaire d'État à l'Action humanitaire, et par ses parents.

L'otage américain Edward Tracy, libéré quelques heures plus tard à Damas après quatre ans et neuf mois de captivité au Liban, est arrivé en soirée à l'aéroport militaire de Francfort.

Tracy, âgé de 60 ans, vendeur de corans et d'ouvrages religieux, fut enlevé le 21 octobre 1986 à Beyrouth par l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR). Il a voyagé à bord d'un avion sanitaire C-141 Starlifter des Forces américaines en Allemagne envoyé dans la journée à Damas.

Il était immédiatement transporté par hélicoptère à l'hôpital américain militaire de Wiesbaden pour y subir un bilan médical et psychologique complet. Une aile de l'hôpital, baptisée «Freedom Hall», est spécialisée depuis 1981 dans l'accueil des otages américains libérés.

L'attention convergeait entre-temps sur Israël au grand dam d'Uri Lubrani, coordinateur des activités israéliennes au Liban, qui s'élevait contre les «pressions internationales» exercées sur l'État juif pour l'amener à libérer des centaines de personnes capturées au Liban-Sud par lui et ses alliés libanais.

«Israël est mécontent des pressions internationales exercées sur lui en vue d'un échange de prisonniers et d'otages», a dit Lubrani à la Voix du Sud, la radio de l'Armée du Liban-Sud (ALS), entraînée et équipée par l'État hébreu.

Visitant à Ashkelon, une colonie de vacances pour les enfants de ses miliciens dans le sud d'Israël, le général libanais à la retraite Antoine Lahad, chef de l'ALS, rejoignait la position israélienne en exigeant la libération de ses miliciens et des soldats israéliens disparus au Liban pour libérer les quelque 400 Libanais et Palestiniens détenus dans la prison de Khyam, dans la zone du Liban-Sud occupée par Israël.

Lahad a affirmé à la presse israélienne avoir la preuve que trois de ses hommes capturés par des forces anti-israéliennes au Liban sont en vie.

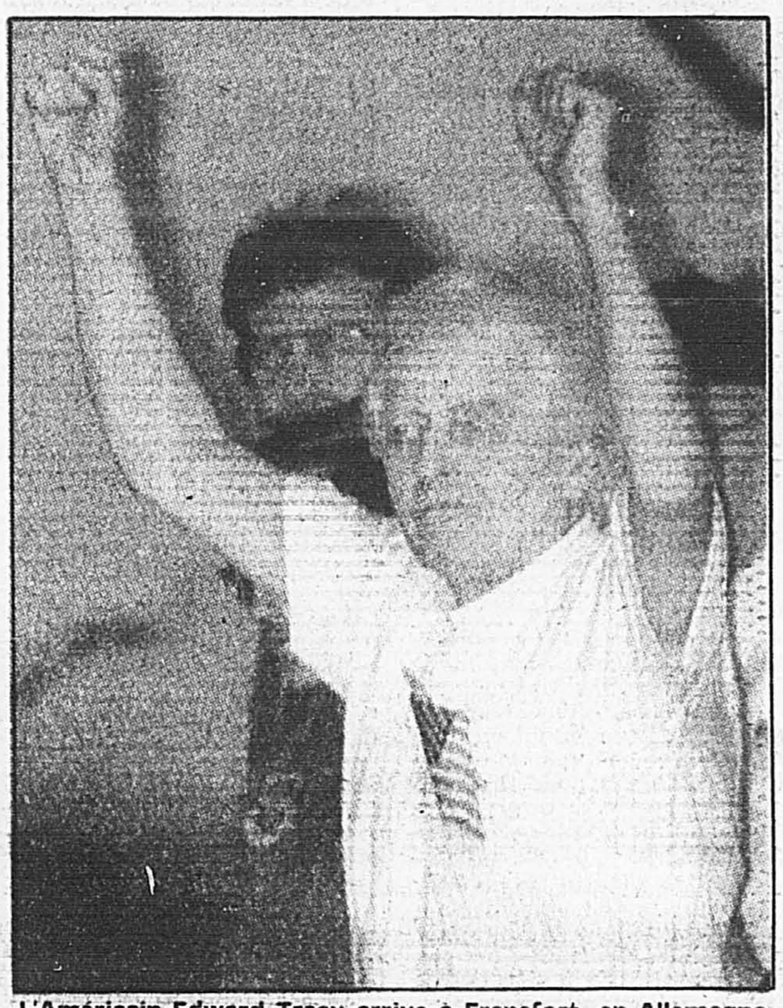
Plusieurs dizaines d'autres Libanais et Palestiniens sont en outre détenus en Israël, notamment cheikh Abdel Karim Obeid, un responsable du Hezbollah pro-iranien enlevé au Liban par un commando israélien en juillet 1989.

VOIR AMÉRICAIN EN A 2

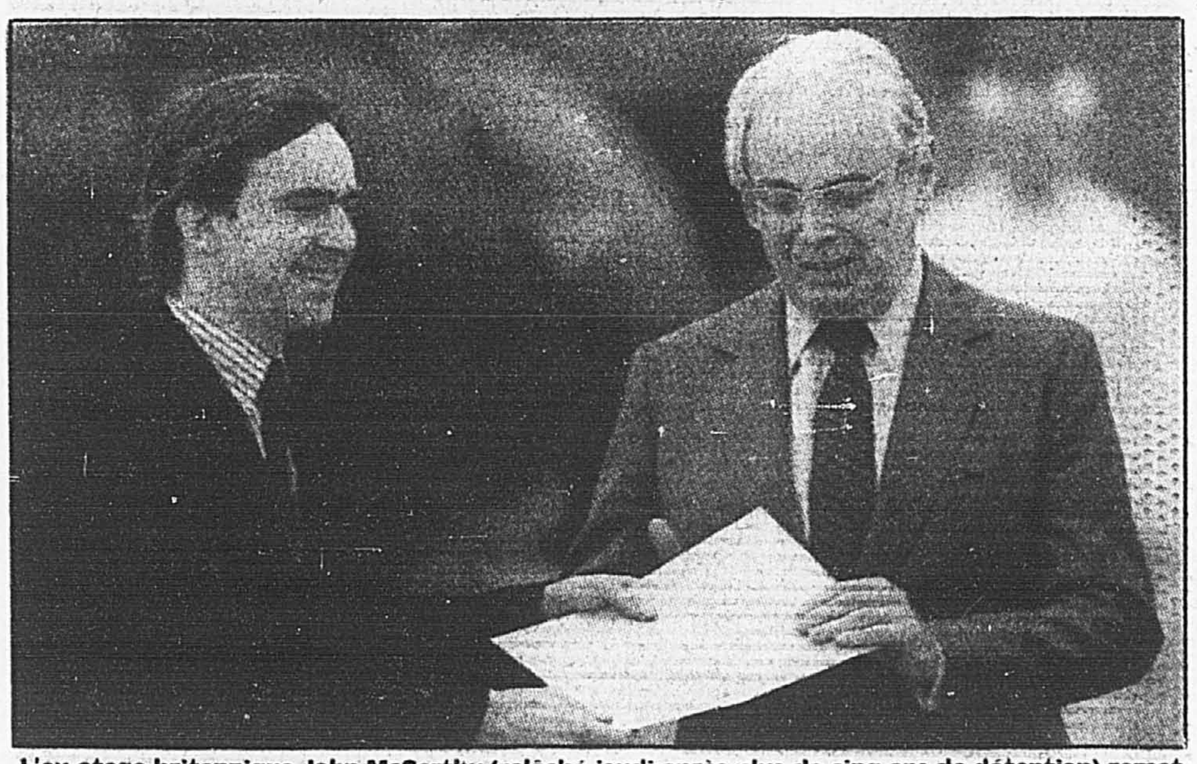
■ Israël, un pays clé. Un repère de Jooneed Khan. *Page B 1*



Jérôme Leyraud, relâché après 60 heures de détention



L'Américain Edward Tracy arrive à Francfort, en Allemagne, après quatre ans et neuf mois de captivité au Liban.



L'ex-otage britannique John McCarthy (relâché jeudi après plus de cinq ans de détention) remet une lettre du Djihad islamique à Javier Perez de Cuellar. PHOTOS REUTER

Ovide Mercredi veut créer une alliance avec Québec

Le chef des Premières Nations souhaite réformer «radicalement» le Canada

BRUNO BISSON

Même s'il n'a pas hésité à encourager les Cris à la désobéissance civile pour contrer le projet de Grande-Baleine, le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, M. Ovide Mercredi, souhaite créer une alliance avec Québec sur le front constitutionnel pour réformer «radicalement» le fédéralisme canadien.

Lors d'une entrevue accordée à *La Presse*, M. Mercredi a affirmé que l'Assemblée des Premières Nations (APN) présentera au printemps 1992 des propositions concrètes visant à satisfaire les revendications autochtones «tout en portant une attention spéciale aux droits du Québec à l'autodétermination».

«Nous voulons proposer une nouvelle philosophie qui repose sur un principe d'inclusion, a-t-il expliqué. Selon moi, l'attitude des uns et des autres à exiger d'être servis en premier par la réforme constitutionnelle ne nous mène à rien.

«Dans huit mois, ajoute-t-il, nous présenterons nos demandes, mais en les intégrant à une vision du Canada qui tiendra compte des droits de chacun. C'est ce que j'entends par inclusion.»

M. Mercredi souhaite ainsi briser la résistance traditionnelle du Québec à signer tout amendement constitutionnel sur les droits des autochtones, tant et aussi longtemps que le Québec n'aura pas réintégré lui-même le giron constitutionnel.

«Mais si M. Bourassa accepte ce principe d'inclusion, assure le leader autochtone, je crois que nous pourrons faire valoir nos revendications respectives et conclure une entente qui satisfasse toutes les parties».

Cette surprenante proposition d'alliance objective entre l'APN et le gouvernement du Québec a été exposée vendredi dernier à *La Presse*, moins de 36 heures après que M. Mercredi eut publiquement invité les Cris à la désobéissance civile pour bloquer l'aménagement du complexe hydro-électrique de la Grande rivière de la Baleine.

Dans un de ses discours les plus virulents depuis son élection à la tête de la plus importante association autochtone du Canada, en juin, M. Mercredi avait également assuré les Cris, réunis sur la réserve de Mistassini, à 90 kilomètres au nord de Chibougamau, de l'appui de tous les Indiens du pays.

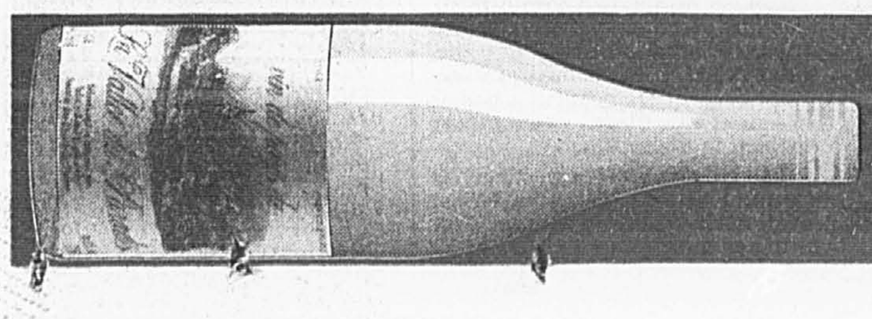
Profitant de la même tribune, M. Mercredi avait enfin fait un véritable acte de foi envers l'unité canadienne en demandant aux Cris de «donner une dernière chance au Canada».

Au lendemain de ce percutant discours, M. Mercredi, qui fut un des principaux acteurs des manoeuvres de coulisse qui coulèrent l'accord du lac Meech l'an dernier, a exposé de quelle manière il souhaite donner un coup de pouce à cette «dernière chance».

Au cours des huit prochains mois, l'APN tiendra une série de quatre assemblées constituantes au cours desquelles les femmes, autochtones, les jeunes, les ainées et les Indiens résidant en territoire urbain exposeront leurs demandes en matière constitutionnelle.

Ce processus se déroulera parallèlement aux discussions déjà entreprises entre l'Assemblée et

VOIR ALLIANCE EN A 2


La Vallée du Paradis
VIN DE PAYS IMPORTÉ DE FRANCE
ROUGE ET BLANC
DISPONIBLE EN SUCCURSALES DE LA S.A.Q.

SUITE DE LA UNE

LAVALIN

Saisie de 35 filiales de Lavalin

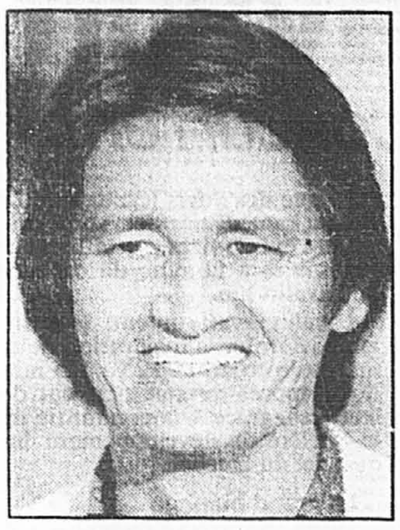
dossier, cette opération, loin de compromettre le rapprochement souhaité avec le Groupe SNC, est la suite logique des récents événements et une étape essentielle à la conclusion de tout accord entre les deux sociétés d'ingénierie. Par cette opération de nettoyage juridico-financier, SNC peut mettre la main sur les seuls éléments d'actif qui l'intéressent en traitant directement avec les banquiers, sans égard aux petites créances et aux créanciers ordinaires pour qui il ne restera que des «coquilles vides».

Une conférence de presse a d'ailleurs été organisée pour cet après-midi, à l'Hôtel Ritz Carlton. On devrait y annoncer la conclusion de l'entente avec SNC qui s'est faite tard hier soir, selon nos informations.

Rejoint hier par *La Presse* à Frelighsburg, M. Clément Richard, chargé des communications chez Lavalin, a refusé de discuter du sujet en son «jour de congé». Pour le reste, il nous renvoie à Mme Carole-Marie Allard, l'auteure des *Ficelles du pouvoir*, un ouvrage consacré à l'empire Lavalin, qui a signé un article dans *La Presse* la semaine dernière révélant que le holding Lavalin Ltée (la société-mère de Lavalin Inc.) était incorporé en Alberta.

Le directeur-adjoint du cabinet du ministre Gérald Tremblay de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Jean-Luc Trahan, s'est refusé de même à tout commentaire soulignant cependant que le gouvernement suivait toujours de très près l'évolution du dossier. L'objectif du gouvernement, rappelle-t-il, est d'assurer que le contrôle de l'entreprise d'ingénierie demeure au Québec. Le gouvernement souhaite également la formation d'un important noyau d'expertise en ingénierie capable de répondre à la demande internationale.

Chez SNC comme chez ses consultants, on notait hier une activité inhabituelle pour un dimanche. Le directeur des relations publiques, Robert Racine, qui était en poste avec ses assistants, n'a cependant pas répondu à nos appels. □



Ovide Mercredi, chef de l'Assemblée des Premières Nations

ALLIANCE

Ovide Mercredi veut créer une alliance avec Québec

le ministre fédéral responsable des Affaires constitutionnelles, M. Joe Clark, afin de préparer le terrain aux offres qui seront présentées au Québec avant la tenue du référendum promis par le premier ministre Bourassa pour 1992.

M. Mercredi souhaite que ces processus parallèles incitent le premier ministre Bourassa à se joindre aux pourparlers qui, dit-il, pourraient s'ouvrir dès le printemps prochain pour déboucher sur une reconnaissance du Québec comme société distincte.

Aussi distincte, précise-t-il, que chacune des nations autochtones du Canada.

«Le statu quo n'est pas plus acceptable pour nous que pour le Québec, affirme M. Mercredi. Les autochtones et les Québécois ont beaucoup en commun. Nous partageons la même volonté d'assurer notre destin collectif et de protéger notre mode de vie, notre langue, notre territoire et nos ressources».

«Dans ce contexte, je ne crois pas qu'un simple renouvellement du fédéralisme soit suffisant pour satisfaire les demandes des autochtones et celles du Québec. Je crois qu'il faut un changement plus radical, plus dynamique, pour satisfaire nos désirs communs d'autodétermination».

Le chef national de l'APN, qui représente les 500 000 Indiens «statués» du pays, admet tout de même qu'il n'est pas sûr d'être bien compris par le Québec. Et il reconnaît, presque candidement, qu'il comprend mal le Québec.

«Je ne parle pas le français, dit-il, et je sens que c'est un obstacle. En tant que chef national, j'aimerais être capable de communiquer directement avec les Québécois. Je reconnais que cela peut nuire à ma légitimité dans cette province, mais je sens tout de même qu'il y a une volonté de régler nos différends.»

La crise d'Oka et le débat orageux entourant le projet Grande-Baleine, ajoute-t-il, continuent par ailleurs de faire ressortir les aspects négatifs d'une cohabitation de plus en plus complexe entre autochtones et non-autochtones du Québec. □

La liste des 35 filiales saisies

■ Voici la liste des 35 filiales de Lavalin (et quelques-unes de leurs réalisations) qui font aujourd'hui l'objet d'une saisie de la part du syndicat bancaire de l'entreprise.

LAVALIN INC.

Lavalin Inc. poursuit la vocation initiale du Groupe Lavalin en ingénierie et construction. Lavalin Inc. chapeaute toutes les divisions mentionnées dans cette liste.

o

SOCODEC
Installations industrielles
● Installation et entretien de la fameuse toile du Stade olympique.
● Sanctuaire du Martyr, à Alger.

o

LALONDE, VALOIS, LAMARRE, VALOIS ET ASSOCIÉS
Énergie
● Participation à la gestion du projet hydro-électrique de LG 3.
● Gestion des projets d'aménagement hydro-électrique La Grande 1 et Laforge 1.
Bâtiment
● Travaux d'ingénierie de la pouponnière de la Garderie Lavalin.
● Études et travaux d'ingénierie du 1000, de la Gauchetière.
Transport
● Surveillance de la construction de l'aéroport de La Grande 2.
Travaux publics
● Le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, l'échangeur Turcot et le Pont Champlain, à Montréal.
Génie sanitaire et municipal
● Usine de filtration des eaux usées Charles J. DesBaillets.
● Carrière Miron.
● Projet d'assainissement des eaux usées, au Maroc.
Environnement
● Participation à la gestion des travaux environnementaux du complexe hydro-électrique Laforge 1.

o

PIETTE, AUDY, BERTRAND, LEMIEUX ET ASSOCIÉS
Bâtiment
● Études et surveillance des travaux de charpente et de fondation du Musée de la civilisation, à Québec.
Transport
● Étude d'un nouveau système de transport en commun dans la ville de Québec.
Travaux publics
● Construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency pour le compte du ministère des Transports du Québec.
Génie sanitaire et municipal
● Modernisation de l'incinérateur de déchets régional, à Québec.

o

DAAI-LAVALIN
(anciennement connue sous le nom de Daniel Arbour & Associés)
Aménagement
● Étude de faisabilité pour un nouveau Forum à Montréal.
● Étude de solutions d'aménagement pour le Vieux-Port de Montréal.



Les derniers développements concernant Lavalin seront connus aujourd'hui lors d'une conférence de presse.

LAVALIN INTERNATIONAL
● Études en vue de la construction à Panama de la route Corredor Norte.

o

ECONOSULT
Services spécialisés en analyse économique

o

SHAWINIGAN LAVALIN
Énergie
● Réfection du barrage Donohue, à Clermont.
● Études de faisabilité d'un aménagement hydro-électrique, en Chine. Cette centrale serait la plus puissante au monde.
● Construction de l'aérogénérateur (énergie éolienne), à Cap-Chat pour le compte de LavalinTech.
Sciences de la terre
● Stratégie d'aménagement des ressources hydriques, pour le gouvernement du Népal.
Agriculture
● Planification du développement de la province d'Irian Jaya, en Indonésie.
● Surveillance de la construction d'un réseau d'irrigation, en Équateur.

o

PARTEC LAVALIN
Énergie
● Aménagement du complexe pétrochimique Kemtec, à Montréal-Est.
Génie industriel
● Entrepreneur principal de la construction de l'usine de méthanol, en Colombie-Britannique.
● Travaux d'ingénierie et construction d'une usine de formation de soufre, en Alberta.

o

LAVALIN ENVIRONNEMENT
Génie sanitaire et municipal
● Décontamination d'un dépotoir, à LaSalle.
Environnement
● Étude visant à évaluer l'impact des pluies acides sur la pêche au Québec.

o

LEA, BENOÎT ET ASSOCIÉS
Génie sanitaire et municipal
● Conduite d'aqueduc, à Saint-Bruno.
Environnement
● Projet d'assainisement des eaux usées des villes de Saint-Bruno et Saint-Basile-le-Grand.

o

COMPAGNIE NATIONALE DE FORAGE ET DE SONDAGE
Défense
● Audits, assurance de la qualité et entretien du réseau de bases de radar dans le Grand Nord.
Sciences de la terre
● Chargée du contrôle de la qualité des sols et du béton à l'usine d'automobiles Hyundai, à Bromont.
Inspection, essais et certification
● Caractérisation des polluants organiques présents dans les sols, pour la Ville de Montréal.

o

MACLARENTECH
Environnement-Gestion des déchets radioactifs
● Restauration du fameux entrepôt de BPC de Saint-Basile-le-Grand.

o

FENCO-LAVALIN
Génie industriel
● Études et conception de Magnola, un projet de production de magnésium à partir de minerai de serpentine pour le compte de LavalinTech et Minéraux Noranda.
● Atelier de peinture de l'usine de General Motors, à Sainte-Thérèse.
● Usine de peroxyde d'hydrogène, à Bécancour.
Environnement
● Station d'épuration des eaux usées d'une usine de pâtes et papier, au Nouveau-Brunswick.

GEOCOM
Énergie
● Réalisation d'études et d'analyses dans le cadre d'un projet d'installation d'un pipeline.
Sciences de la terre
● Études géotechniques du terrain destiné au stade Skydome, à Toronto.
● Prélèvement d'échantillons du sol, dans les Territoires du Nord-Ouest.

o

HYDROGEO CANADA
Sciences de la terre
● Forage de puits, au Nigeria et au Togo.

o

COWAN LAVALIN
Génie industriel
● Travaux d'ingénierie pour la construction d'une usine de pâtes et papier, au Nouveau-Brunswick.

o

LES SERVICES PROFESSIONNELS WARNOCK HERSEY
Inspection, essais et certification
● Essais de cordes (vérification de la résistance)
● Essais de matériaux en laboratoire pour Merck Frosst.

o

MCGURK, MATTHEWS, GREGGAIN, LAVALIN
Planification, ingénierie et gestion de projets dans l'industrie des pâtes et papiers

o

AGROVET (1991)
Agro-alimentation
● Une ancienne filiale du groupe d'ingénierie lavallois Gendron Lefebvre.
● Projets clé-en-main en Afrique et en Russie

o

LAVALINCONSULT
(anciennement connue sous le nom de Muni-Consult)
Services de consultation aux municipalités
● Restructuration des services de Verdun.

o

ARSENAULT, GARNEAU, VILLENEUVE

o

CANATRANS CONSULTANTS

o

CANATRANS

o

CONTRÔLE TECHNIQUE APPLIQUÉ

o

CORATEL

o

EXPERTS-CONSEILS SHAWINIGAN

o

LABERGE & ASSOCIÉS

o

LAVALIN DÉFENSE

o

LAVALIN ENVIROTECH

o

LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX MACLATECH

o

PRODEVLIN

o

SALTEC LAVALIN

o

172126 CANADA
(anciennement connue sous le nom de Segma (1986))

o

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE SHAWINIGAN



AFP *infographie - francis Nallier*



PHOTO AP

Mme Tracy n'avait pas vu son fils depuis Noël 1964

Mme Doris Tracy, la mère d'Edward Austin Tracy libéré hier par ses ravisseurs libanais après cinq années de captivité, a reçu les journalistes devant sa résidence de Burlington, au Vermont. La dame de 83 ans a confié qu'elle n'avait pas vu son fils depuis Noël 1964 et qu'hier, à la télévision, il lui avait paru «moins maigre que je pensais». Elle a ajouté qu'elle entendait fêter «à ma façon, en allant au restaurant ou en faisant une promenade». Écrivain bohème, Edward Tracy, 60 ans, avait en effet quitté son Vermont natal en janvier 1965, pour éventuellement s'installer à Beyrouth comme vendeur de Corans. D'une voix traînante, il a dit hier à la télévision sa surprise «de voir que le monde est encore là». «Je pensais qu'il s'était pulvérisé», a-t-il ajouté, indiquant qu'il avait passé toute sa captivité coupé de l'actualité, sans accès aux journaux, à la radio ou à la télévision.

AMÉRICAIN

Les ravisseurs libanais libèrent l'Américain Tracy

Israël veut avoir des «signes de vie» de ses sept militaires détenus ou portés disparus au Liban avant de discuter d'un échange de prisonniers, déclarait entre-temps le premier ministre israélien Yitzhak Shamir à une délégation du Congrès américain en visite à Jérusalem. «Personne ne peut demander à Israël de faire un geste quel qu'il soit sans recevoir en retour ses prisonniers et disparus», a encore dit Shamir.

Un Arabe israélien, le Dr Ahmed Tibi, affirmait hier à Jérusalem que le navigateur israélien Ron Arad, capturé au Liban en 1986, est «en vie». «Il m'a récemment été signifié que le navigateur Ron Arad est en vie», a dit Tibi qui revient d'une visite à Genève. Il s'est refusé à donner plus de détails, se contentant d'indiquer qu'il avait été chargé par l'OLP (l'Organisation de libération de la Palestine) de traiter du dossier des otages et des prisonniers israéliens.

Benyamin Netanyahu, le vice-ministre israélien des Affaires étrangères, invitait pour sa part les États-Unis à faire pression sur la Syrie et l'Iran plutôt que sur Israël. «Ce sont la Syrie et l'Iran qui tirent les ficelles, ce sont ces deux pays qui sont derrière les prises d'otages et les preneurs d'otages» au Liban, a-t-il dit dans une interview au réseau américain NBC.

Plus tôt, Netanyahu avait déclaré à la radio militaire d'Israël que la libération de Jérome Leyraud était «la preuve parfaite de la toute-puissance de la Syrie au Liban». «Quand la Syrie a vu que l'enlèvement de Leyraud, qu'elle n'avait pas commandité, ne servait pas ses intérêts, il a été très vite libéré», a-t-il dit.

Sans mentionner directement Israël, le président George Bush, des États-Unis, avait déclaré plus tôt qu'il aimerait que l'État hébreu relâche les chiites qu'il détient et dont les groupes libanais détenant des otages occidentaux exigent la libération.

La veille, le secrétaire d'État au Foreign Office, Douglas Hogg, avait déclaré pour sa part qu'il serait «encourageant» qu'Israël libère «certains des prisonniers du Sud-Liban». Dans le cadre d'un processus de «règlement global» du problème des otages au Liban, Hogg avait appelé jeudi Israël à libérer le cheikh Obeid et les autres prisonniers chiites détenus au Sud-Liban.

Hogg renouvelait samedi soir cet appel à la BBC après avoir dîné avec le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, en prévision de la rencontre de celui-ci, hier à Londres, avec l'ex-otage John McCarthy.

Arrivé hier soir à Genève venant de Londres, où il a reçu des mains de McCarthy une lettre du Djihad islamique qui a libéré le journaliste britannique la semaine dernière après l'avoir retenu en otage durant plus de cinq ans, Perez de Cuellar s'est déclaré encouragé par la lettre à «poursuivre ses efforts» de médiation «d'une certaine manière en leur nom».

«Ce n'est pas une lettre qui contient des détails très précis malheureusement», mais «c'est une lettre importante», a dit Perez de Cuellar. Il a indiqué qu'il n'avait pu prendre tout de suite connaissance de la lettre en arabe qui a dû lui être traduite par son entourage. Le contenu sera communiqué à la presse. □

Où donner de son sang

■ **Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:**
● **Montréal: au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131, rue Sherbrooke Est, de 9 h à 18 h; à l'auditorium de l'hôpital Saint-Luc, 1112, rue Sanguinet, de 9 h 30 à 16 h 30; au pavillon Lahaise du centre hospitalier Louis-H. Lafontaine, de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30;**
● **Valcourt: à la salle municipale, rue Desranleau, de 14 h 30 à 20 h 30;**
● **Saint-Timothée: à l'aréna de la municipalité, 205, boul. Hébert, de 15 h à 20 h 30.**

La Quotidienne tirage de samedi
à trois chiffres 599
à quatre chiffres 0666

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900
ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400- Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

33-1-01
LUNDI
12 AOÛT 1991

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

La Presse

L'assassinat d'une femme de 68 ans sème la peur à St-Jean-sur-Richelieu

DOMINIC MAURAIS
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

■ «C'est une sainte femme qui ne méritait pas de mourir», affirme Cécile Gaudrault-Szabelski, la meilleure amie de Mme Lucille Morin, de Jean-sur-Richelieu, tuée jeudi dernier.

Mme Gaudrault, comme beaucoup de Johannais, a dormi derrière des portes verrouillées à double tour en fin de semaine car l'auteur de ce meurtre crapuleux court toujours.

La police de St-Jean a poursuivi hier sa série d'interrogatoires au poste de police de l'endroit, cette fois avec des membres de la famille. On devrait dévoiler aujourd'hui en conférence de presse les derniers résultats de l'enquête de même que les noms des quatre nouveaux enquêteurs qui auront dorénavant le dossier en main, le plus important de l'année à St-Jean.

Mme Morin, 68 ans, vivait seule dans son nouveau logement d'un immeuble municipal pour personnes âgées à faibles revenus de la rue Latour, où elle venait d'emménager le mois dernier. Jeudi matin, vers 8 h, un individu a réussi à s'introduire dans l'immeuble à logements, pourtant verrouillé. Rendu au troisième étage, il a pénétré dans l'appartement de Mme Morin. Il se serait



La victime, Mme Lucille Morin.

emparé d'un objet contondant pour lui en asséner plusieurs coups sur le crâne, sur la nuque et dans le dos avant de prendre la fuite.

L'autopsie a révélé que la victime avait succombé à un traumatisme crânien et à une hémorragie cérébrale.

Selon Michel Guindon, enquêteur présentement en charge du dossier à la police de St-Jean, la locataire aurait tenté de résister



PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Mme Berthe Sirard, une amie de la victime.

aux attaques de l'agresseur mais elle aurait rendu l'âme presque immédiatement après la fuite de l'assassin.

C'est Cécile Gaudreault-Szabelski, une proche amie de la victime, qui a fait la macabre découverte, vendredi matin.

«Lucille avait un rendez-vous chez le médecin et je devais la prendre pour cette sortie. J'ai téléphoné avant de partir mais ça ne répondait pas. C'est alors que j'ai décidé de me rendre chez elle. Sa porte était entrouverte et son corps gisait derrière», a affirmé son amie, encore sous le choc.

Mme Morin venait de finaliser la vente de la maison dans laquelle elle avait vécu 60 ans. Débarrassée du fardeau de cette vente qui l'avait très accaparée, selon des proches, elle s'apprêtait à finir sa vie dans un petit logement d'un quartier paisible de la ville.

«Les femmes m'ont dit qu'on l'avait tuée avec un fer à repasser. Je me souviens encore d'elle enfant. C'est épouvantable». Berthe Sirard, une ex-voisine qui avait côtoyé Mme Morin depuis six décennies, dort l'oeil ouvert depuis vendredi.

L'hypothèse d'un vol n'est pas écartée. Pour certains, le confort matériel et le bonheur que Mme Morin affichait devant tous et chacun aurait contribué à causer sa propre perte. «Elle se confiait à tout le monde. Je me souviens lorsqu'elle avait fait installer le câble, il y a quelques jours. Elle avait raconté toutes ses récentes dépenses à l'installateur. Elle était bonne et naïve et c'est ce qui lui a peut-être coûté la vie», estime M. Mozart Blanchet, un voisin de la victime.



M. Godfrey Witty, 106 ans, a fait ses débuts dans la police de Montréal en 1907. PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Il y a 85 ans, le premier accident d'auto mortel se produisait à Montréal

LILIANNE LACROIX

■ «J'ai assisté à des courses, j'ai vu des tramways à toute vitesse, mais je n'ai jamais vu un cheval ou une voiture aller à une telle vitesse. Je ne crois pas exagérer en disant que la machine allait à une vitesse de 35 milles à l'heure».

M. Ernest Lambert n'en revenait pas. Il y a 85 ans aujourd'hui, se produisait sous ses yeux, rue Sainte-Catherine est, le premier accident mortel impliquant une voiture à se produire à Montréal. Le 13 août 1906, l'incident était rapporté dans *La Presse*.

M. Antoine Toutant, le piéton qui avait été heurté par l'auto alors qu'il traversait la rue avec sa femme et son petit garçon, était mort sur le coup. Le crâne fracturé. Son fils Oswald avait pour sa part subi une blessure légère.

Tous les témoins étaient d'accord. La voiture roulait à une vitesse folle: «Elle allait plus vite que le trot d'un cheval», insiste même un bambin qui a assisté à toute la scène.

Avec le temps, le nombre d'autos a augmenté, la vitesse des véhicules aussi et le nombre de victimes est monté en flèche.

En 1990, les véhicules routiers ont causé 109 décès sur l'île de Montréal et 1083 à la grandeur du Québec, nous explique M. Daniel Gagnon, chef du Service de l'information pour la Société de l'assurance-automobile. À Montréal, 43 des victimes étaient des piétons, 48 des occupants du véhicule, 8 des motocyclistes et 9 des cyclistes (on ignore quel était le statut du 109e).

Si ces chiffres semblent énormes, on peut toutefois se consoler en songeant qu'au beau milieu des années 70, on fracassait allègrement la barre des 2000 morts par année.

Si l'automobile est maintenant devenue omniprésente dans notre paysage urbain, il fut toutefois un temps où tout était bien différent.

Le problème des chevaux

M. Godfrey Witty, qui a ses 106 ans bien sonnés, a fait ses débuts dans la police de Montréal en 1907, un an après ce premier accident mortel. Il se souvient parfaitement de cette époque.

«Les autos? lance-t-il en riant. Ce n'était pas un problème, il n'y en avait tout simplement pas. En 1912, je faisais la circulation à l'intersection Mont-Royal et Saint-Denis. Dans ce temps-là, c'était le nord de la ville, vous savez. Eh bien, dans la journée, il ne passait que deux autos. Une Ford et une Stevens Duryea. Le problème d'alors, c'étaient les chevaux. Il y avait 300 chevaux pour une seule auto. Et puis il y avait aussi les tramways.»

Les courses folles, il n'en a guère connues à cette époque: «Même si les autos étaient plus rapides que les chevaux, ça n'allait pas très vite à cette époque. La plupart fonctionnaient à la «crinque» en avant. Pif-paf, pif-paf, on les entendait venir de loin.»

Lui-même n'a eu sa première auto qu'à 40 ans. Mais il a conduit jusqu'à 97 ans.

S'il est fier de sa carrière de policier (il a pris sa retraite en 1945), de la vie qu'il a menée avec sa femme franco-américaine, «un bijou», et ses sept enfants et de ses petits-enfants — dont les plus jeunes représentent la cinquième génération —, M. Witty semble éprouver un malin plaisir à rappeler qu'avec ses 106 ans, il a surpassé la presque-totalité de ses contemporains et qu'il serait présentement le deuxième plus vieil habitant du Québec, après une dame de Chicoutimi qui le bat de quelques mois. «J'entends bien, je vois bien, quand les femmes sont jolies, je les vois encore mieux, et puis la mémoire ne m'a jamais lâché, qu'il s'agisse d'événements de plus d'un siècle ou des plus récents.»

En fait, l'ex-lieutenant Witty paraît à peine 70 ans. La peau lisse, presque sans ride, les cheveux gris et abondants dont certains repoussent même avec leur teinte noire originale, M. Witty semble avoir évité à peu près tous les petits et gros bobos du grand âge: «Le seul problème, c'est que mes reins sont plus faibles. À cause de cela, il arrive parfois que les jambes me manquent et je tombe...»

«Je pense que c'est le sang, dit-il quand on lui demande le secret de sa longévité et de sa forme étonnante. Ma mère était Québécoise, mon père de souche irlandaise. Les mélanges, ça fait des enfants forts.»

Des bons coups

Et puis, il a fait une bonne vie. Pas d'alcool, «sauf parfois un verre pour saluer quelqu'un». Pas de tabac sauf au début de sa carrière dans la police: «Je voulais faire plaisir à mon capitaine qui fumait. Quand il est parti, j'ai arrêté. J'ai mené une vie raisonnable. Si j'avais fait autant de folies que certains jeunes maintenant, je ne serais pas ici aujourd'hui.»

Ses bons coups dans la police ont souvent fait la manchette. Comme la fois où il a stoppé des chevaux à l'épouvante en sautant sur le dos du cheval. «C'était une petite jument de 800 livres, dit-il. Elle transportait une voiture contenant du sang de mouton dans des «cannisses». Le sang s'est répandu sur moi et tout le monde a cru que j'étais mort. À cause de cela, j'ai tout de même eu droit à une augmentation de 25 $ par année.»

Des chevaux dont on avait perdu le contrôle, ce fils de cultivateur à la stature imposante en a d'ailleurs matés plus d'une fois. «Je vous l'ai dit. Dans ce temps-là, le problème de circulation, c'étaient les chevaux».

Des arrestations de malfaiteurs, deux accouchements qui ont donné des filles à des Montréalaises dont le médecin n'arrivait pas assez vite, quelques années aux moeurs à faire le tour des «maisons de désordre» où il servait «d'appât», et même une fois une balle qui lui a traversé le képi, M. Witty en a vécu de toutes sortes. «Mais je n'ai jamais été blessé «sur la job». Faut croire que ce n'était pas mon heure, dit-il.»

En fait, à le voir, on croirait que son heure ne viendra jamais. «C'est incroyable, dit-il en pinçant sa joue, qu'un morceau de chair puisse ainsi durer 106 ans. C'est bien meilleur qu'un moteur d'auto, ça».

«Plus ça va, et plus j'aime la vie,» dit-il.

Quelques chiffres

Évidemment, on était rendu loin des accidents d'auto, mais il arrive parfois, que le personnage soit tellement fascinant qu'il prenne la place du sujet principal.

Pour consoler les amateurs de statistiques, voici tout de même quelques chiffres: L'alcool serait responsable de 40 p.cent des accidents de la route, la vitesse excessive de 10 à 15 p.cent et l'état mécanique de 5 à 15 p.cent. «Il faut toutefois prendre du recul par rapport à ces chiffres, car la plupart du temps, c'est multifactoriel, précise M. Gagnon. Chose certaine, le comportement humain serait responsable de 85 p.cent des accidents de la route.»

Kahnawake: les Peacekeepers rouvrent leur radar sur la 132

RAYMOND GERVAIS

■ Les Peacekeepers de Kahnawake ont repris au cours du week-end leur opération de surveillance au radar sur les routes 132 et 138 amorcée le week-end précédent.

Cette fois, les Peacekeepers se sont cependant montrés plus discrets et les automobilistes plus respectueux de la limite de vitesse, a déclaré un Peacekeeper. Lors du premier week-end d'août, de nombreux automobilistes s'étaient vu remettre des contraventions pour excès de vitesse par les agents amérindiens.

Par ailleurs, un an jour pour jour après la charge de la Sûreté du Québec contre des citoyens qui bloquaient le pont de Saint-Louis-de-Gonzague, M. Yvon Poitras, celui-là même qui avait pris la tête d'un mouvement de protestation regroupant des résidants de Châteauguay lors de la crise amérindienne, réclame toujours l'enquête publique promise par le ministre Claude Ryan afin de faire toute la lumière sur les agissements des policiers de la SQ cet après-midi-là.

Pour M. Poitras, lui-même un ancien policier de la SQ à la retraite, le comportement de ses exconfrères lors de cet affrontement demeurent inexplicable.

«Je demande la tenue d'une enquête publique sur les agissements des policiers le 12 août 1990. La population a le droit de savoir qui a donné l'ordre — et pourquoi — de foncer sur des femmes et des enfants», a déclaré M. Poitras.

«M. Ryan avait promis une enquête publique et non une enquête formée par un comité de discipline de la police qui examinera le comportement d'une quarantaine de policiers impliqués. L'enquête que nous souhaitons devrait être menée par un juge et ce dernier devrait faire défiler devant lui les citoyens et policiers qui se trouvaient sur le pont. Nous avons le droit de connaître tous les dessous de cette affaire», a conclu M. Poitras.



PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Ballon dégonflé, pilotes dégonflés. La journée a été décevante à St-Jean où les conditions météorologiques ont forcé l'annulation de la deuxième journée du Mondial de la montgolfière.

Les montgolfières clouées au sol par le vent et les nuages

DOMINIC MAURAIS
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

■ Dans le ciel de St-Jean-sur-Richelieu, hier, on a préféré respecter les consignes des météorologues et laisser ainsi la priorité aux nuages, nettement plus imposants. Les montgolfières ont donc dû se contenter d'une convalescence forcée et les pilotes en ont été quitte pour un 12 heures sur le qui-vive lors de cette deuxième journée du Mondial de la montgolfière 91.

«La montgolfière est un sport capricieux. Le premier vol compétitif qui devait avoir lieu a dû être annulé en raison des nuages. Plus tôt en journée, un autre vol a été également rayé de l'horaire, cette fois à cause des vents», a expliqué hier le porte-parole du Mondial, Louis Payette.

Le seul Québécois inscrit à la compétition, Lucien Desbiens, prenait son mal en patience en accordant des entrevues à des médias radiophoniques sous la tente. C'est sa première compétition internationale. La foule est prête à l'attendre le premier Québécois.

«L'an dernier, j'étais admissible à la compétition mais un changement de règlements de dernière minute de la Canadian Balloon Association d'Alberta m'a exclu du tournoi».

Le pilote, originaire de Havre St-Pierre, n'entretient toutefois aucun sentiment de frustration envers l'association. Aujourd'hui, il profite à plein de ce qui arrive, tout comme «sa navigatrice», son épouse, Hélène Cloutier.

Il a investi tout son salaire d'inspecteur à la ville de Brossard dans son ballon. Ce qui fait que nous pouvons dire qu'aujourd'hui, il sera l'un des seuls Québécois à espérer voir ses économies s'envoler...

«Il y en a qui font des voyages et qui se payent des maisons. Moi, c'est l'air. L'avion et le ballon».

Un chauffeur de la STL brutalisé

■ Un chauffeur d'autobus de la Société de transport de Laval a été frappé au bras et au dos avec une tige de fer hier matin, par deux jeunes Noirs à qui il demandait de cesser de crier et de courir dans son véhicule. Selon la police de Laval, le chauffeur d'une quarantaine d'années venait d'immobiliser l'autobus sur le boulevard des Terrasses, dans le quartier Auteuil, afin de les raisonner, quand l'un des jeunes lui a asséné deux coups, vers 10 h 50. Les deux jeunes se sont enfuis et le chauffeur, souffrant vraisemblablement d'une fracture au bras, s'est rendu dans un dépanneur demander de l'aide. Les policiers recherchent deux jeunes Noirs âgés entre 15 et 20 ans.

Des voleurs s'enfuient avec un guichet automatique et abandonnent leur butin!

MARTIN PELCHAT

■ Après avoir crevé les pneus des voitures de patrouille du détachement de la Sûreté du Québec à Bécancour, près de Trois-Rivières, des voleurs ont utilisé hier matin une pelleteuse volée pour arracher à ses ancrages le guichet automatique d'une succursale de la Caisse populaire Desjardins de cette localité.

Mais les bandits qui pensaient jusque-là s'être facilement joués des policiers ont dû déchanter quelques heures plus tard, quand faisant route à la hauteur du village de Saint-Thomas-d'Aquin, près de Saint-Hyacinthe, ils ont vraisemblablement croisé une voiture de la SQ qu'ils croyaient être à leurs trousses.

C'est du moins ainsi que les policiers expliquent la capitulation des voleurs. La camionnette dans laquelle avait été déposé le guichet volé, fut abandonnée avec le guichet et son précieux contenu (de 80 000 $ à 90 000 $) à l'arrière d'une résidence de la rue Principale à Saint-Thomas.

Il était 5 h 11 quand le système d'alarme de la Caisse populaire du parc industriel de Bécancour fut déclenché. Les policiers de la SQ auraient bien voulu s'y dépêcher mais chacune des cinq voitures stationnées au poste avait au moins un pneu crevé.

Une voiture fut rapidement réparée mais les pauvres agents devaient découvrir en se rendant au parc industriel qu'une autre crevaison ralentissait leur marche. Selon le sergent Yvan Laverdière, du district de la Mauricie de la SQ, le stratagème a retardé l'arrivée des policiers à la caisse d'une quinzaine de minutes.

Si bien qu'ils n'ont trouvé là qu'un comptoir de service complètement démoli et auquel le guichet avait été arraché. Les voleurs avaient abandonné la pelleteuse, un engin volé dans le parc industriel.

Deux heures plus tard, un appel a conduit les agents de la SQ de Saint-Hyacinthe à Saint-Thomas. La camionnette GMC bleue venait d'être abandonnée sur un terrain privé, son moteur tournant toujours et les portières ouvertes. Le véhicule avait été volé jeudi dernier dans le quartier Rosemont, à Montréal.

Selon le sergent Larivière, les voleurs ont sans doute croisé une voiture de patrouille et pensé qu'on les avait retracés. En fait, dit-il, un tout autre appel avait mobilisé des patrouilleurs dans ce même secteur, à peu près au même moment.

Le 2 août dernier, des voleurs avaient aussi échoué dans leur tentative de voler avec une remorqueuse un guichet automatique de la Banque Laurentienne à Repentigny. Le même guichet avait été l'objet d'une première tentative de vol à la pelleteuse le 15 novembre 1990.

FERMETURE
D'INVENTAIRE
SUPER
LIQUIDATION
D'INVENTAIRE
DE
TAPIS
• Harding • Constellation
• Coronet • Kraws • Ozite
ÉPARGNEZ JUSQU'À
70%
INSTALLATION
dans les 48 heures
ENTREPOSAGE
3 mois GRATUIT
Douglas & Desjardins
Montréal
3856, Côte-Vertu
Ville St-Laurent
Laval
420, boul. des Laurentides
Pont Viau, Laval
Brossard
1875, Panama
Brossard
Information
336-1234
VISA AMERICAN EXPRESS MasterCard

Les communautés

Une immigrante centenaire se raconte



LILY TASSO



Mme Marie-Louise Monrufet écoute la sérénade que lui dédie son infirmier François Paradis, pour ses 102 ans.
PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Quitter la France, traverser l'Atlantique, parcourir le Canada d'un bout à l'autre, chapeautée et vêtue de son long fourreau jusqu'aux chevilles, voilà l'expédition peu ordinaire qu'entreprenait Marie-Louise Monrufet... en 1911, avec toute l'ardeur de sa jeunesse. Pour aller s'installer à Vancouver. Samedi prochain, 17 août, elle fêtera ses cent deux ans à Montréal où elle n'aura pris sa retraite qu'à l'âge de quatre-vingts ans.

Née à Vabre, dans le Tarn, au sud de la France, quand la construction du Canadien Pacifique venait à peine d'être achevée, elle avait suivi avec son mari Pierre, le puissant courant d'émigration qui s'était manifesté en Europe à destination du Nouveau Monde. Dès le début du siècle, une multitude de pionniers partis de plus de 20 pays avaient répondu à l'appel de l'Ouest. Le succès de la politique autonomiste de Wilfrid Laurier permettait au Canada de réglementer désormais à son gré toute l'immigration.

En 1911, lorsque le couple Monrufet met le pied au Canada, la population a dépassé les sept millions, et elle s'accroit plus par immigration que par excédent de naissances.

«J'avais 22 ans, et mon mari, 28. Il avait vendu sa maison en France, et avec notre capital, nous avons commencé une affaire au parc Stanley. Nous avions eu l'idée de promener les gens dans un char à banc. D'autres n'ont pas tardé à nous imiter. Ils en ont amené quatre à la fois et coupé le prix de la balade de moitié. Nous avons très vite perdu tout notre argent». Ce ne seront pas, hélas! les seuls déboires qu'évoquera Mme Monrufet en philosophant quand même: «Il ne faut pas trop regarder en arrière».

Son mari se départit alors d'une minoterie qu'il possédait encore dans le Tarn, et obtient une concession en Saskatchewan qui a été érigée en province en 1905. Il se lancera cette fois dans l'élevage des chevaux et des animaux de ferme. Quand elle ne fait pas ses courses à cheval, Mme Monrufet cuit son pain, pompe l'eau qui ne suffit jamais, fait «de l'eau douce avec la neige», surveille poules et moutons que dévorent parfois les coyotes, trait Fanny pour assurer le lait à ses deux fillettes qui sont dorénavant la joie de la maisonnée.

Évocations lointaines que domineront cependant deux tristes épisodes: le départ de son mari pour la Grande Guerre et l'incendie qui, ayant ravagé des années entières de travail, mettra fin à cette tranche de sa vie dans l'Ouest.

Délaissant la campagne, lui se fait engager au restaurant Kerhulu qui vient de s'ouvrir à Québec, et elle, chez Bell Téléphone. Il sera employé aussi plus tard à l'Immigration, en service d'avril à novembre seulement, quand accostent les bateaux à la jetée Louise.

L'ancien combattant finira ses jours à l'hôpital Sainte-Anne-de-Bellevue, et sa veuve, sexagénaire, réussira à décrocher un gagne-pain à l'hôtel Windsor. Elle y restera 20 ans.

Des traits d'esprit, il y en aura sans doute à la fête que lui préparent ses amis du Centre d'accueil de Dollard-des-Ormeaux où elle a trouvé refuge.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

Tirage du 91-08-10

Lotto 6/49 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

06 07 19 27 37 45

No complémentaire: 09

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	5 000 000,00$
5/6+	24	35 025,40$
5/6	400	1 585,20$
4/6	23 687	51,30$
3/6	429 991	10,00$

VENTES TOTALES: 21 297 731,00$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) : 10 000 000,00$

PROCHAIN TIRAGE: 91-08-14

Tirage du 91-08-10

Extra — Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
693565	100 000 $
93565	1 000 $
3565	250 $
565	50 $
65	10 $
5	2 $

Tirage du 91-08-10

Select 4 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

4 10 18 34 36 42

No complémentaire: 5

GROS LOT: 1 000 000,00$ À CHAQUE TIRAGE

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	1 000 000,00$
5/6+	3	13 249,60$
5/6	87	304,60$
4/6	2 971	41,60$
3/6	42 662	5,00$

MISE-TÔT 10 33 36 42 — GAGNANTS 111 — LOT 450,40$

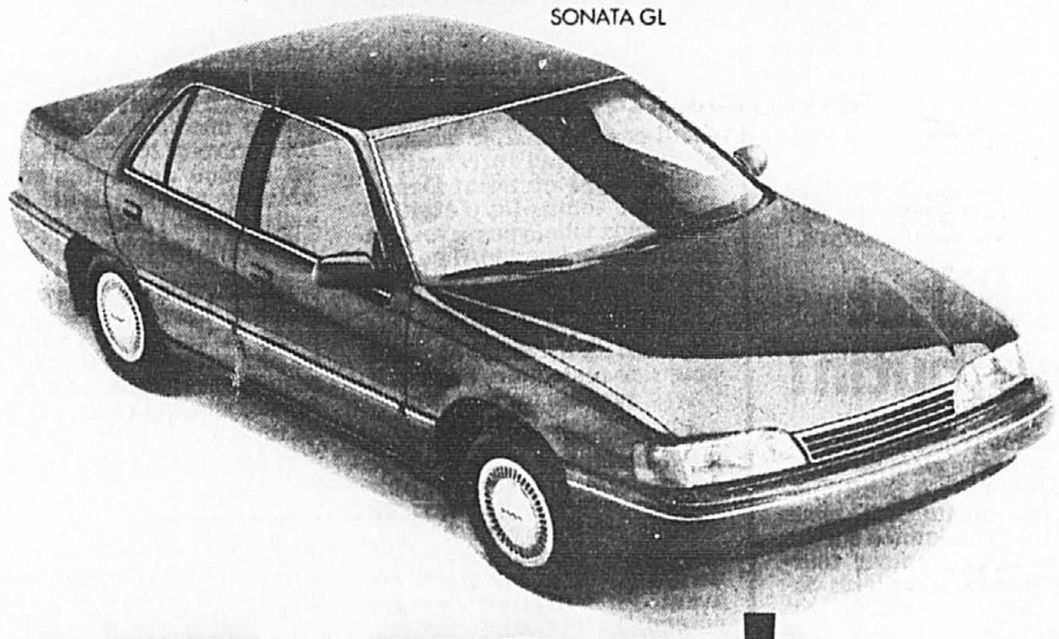
VENTES TOTALES: 1 468 678,00$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

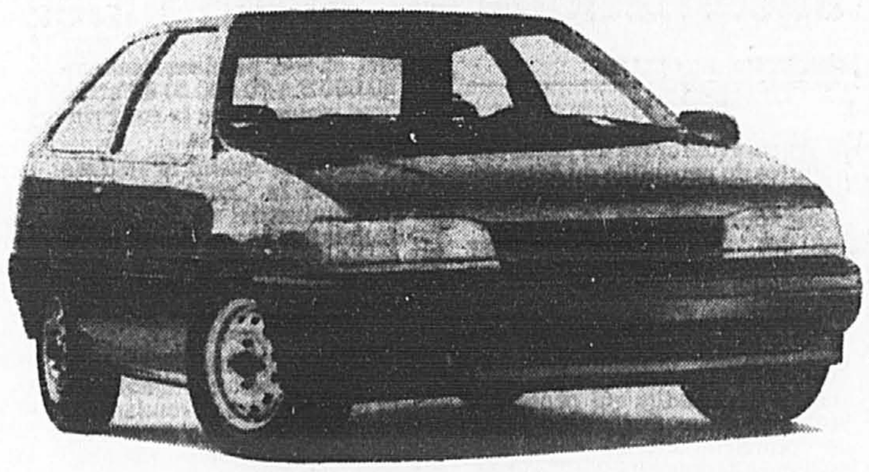
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

2 500 POINTS
OFFERTS, CETTE SEMAINE,
DANS *LA PRESSE.*
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant :
5316867
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points
La Presse
LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

HYUNDAI
LA REMISE DES PRIX HYUNDAI
VOS PARTENAIRES HYUNDAI
On n'a pas fini de vous étonner
Venez voir votre concessionnaire de la grande région de Montréal
SONATA 91
SONATA GL



*11 495$
EXCEL 91
EXCEL L DE BASE 3 PORTES
*6 595$



DRIVER'S SEAT AWARD MANUFACTURER OF THE YEAR 1990
«Fabricant automobile de l'année»
Émission «Driver's Seat» du réseau anglais de Radio-Canada
Venez voir pourquoi!
La qualité engendre la confiance
Garantie globale limitée:
3 ans / 60 000 km
Garantie du groupe motopropulseur:
5 ans / 100 000 km
(*Renseignements détaillés chez les concessionnaires participants)
*P.S.D.F. pour la Sonata GL 1991 (12 995$ moins remboursement de 1 500$ de rabais sur le prix de détail suggéré).Excel L de base 1991 (7 595$ moins remboursement de 1 000$ de rabais sur le prix de détail suggéré). T.V.P., T.P.S., transport, immatriculation et préparation en sus. Excel en quantité limitée. Renseignements sur les frais de transport et préparation chez votre concessionnaire participant.
HYUNDAI
Un achat intelligent!

L'«Oncle Norm» taquine le saumon... discrètement!

MARTIN PELCHAT

■ Une tempête... de pluie a salué hier la première journée sur la rivière Restigouche du général américain «Stormin» Norman Schwarzkopf, grand manitou de l'Alliance occidentale lors de la guerre du Golfe, venu taquiner le saumon de l'Atlantique en compagnie de son fils pour la mère de toutes les pêches.

«Ce matin, le temps était presque à l'ouragan; il a tout amené avec lui», blaguait Pierre Arsenault, agent de sécurité de l'aéroport de Charlo, au Nouveau-Brunswick, où le héros de *Desert Storm* est descendu d'avion samedi soir, à 21 h 05.

Accompagné de son fils et d'un garde du corps de son entourage, M. Schwarzkopf a été accueilli aussitôt après son arrivée par un responsable du club dont il est l'hôte. Les autorités refusent d'identifier la destination finale du général.



Norman Schwarzkopf

«Je l'ai vu débarquer de l'avion et une voiture l'attendait, de dire M. Arsenault. Ils sont partis immédiatement. Pas le temps de faire de photo.»

Le directeur de l'aéroport, Hébert Arsenault, a indiqué pour sa part que l'escorte du général de 56 ans allait entrer en contact avec lui mercredi afin de l'informer du moment de son départ.

«On nous a demandé de mettre à sa disposition un local de sécurité pour son retour, explique le directeur. Il veut un local pour ne pas être dérangé.»

Après avoir remis vendredi son commandement à son successeur, M. Schwarzkopf a fait escale à Dorval dans la plus grande discrétion, samedi après-midi.

Il a ensuite pris place dans un appareil d'Air Atlantic qui l'a amené à Charlo, où transi tent habituellement les pêcheurs avant de gagner les clubs du Québec. Outre le célèbre Américain et les siens, l'avion ne comptait qu'un seul passager.

Mesures de sécurité obligeant, les gens d'Air Atlantic n'ont su que quelques jours à l'avance qu'ils allaient transporter le général. L'envolée s'est néanmoins déroulée sous le signe de la bonne humeur et les membres de l'équipage ont été charmés par celui qu'ils ont d'ailleurs surnommé l'«Oncle Norm».

«C'est un homme très chaleureux et on a tout de suite eu l'impression qu'il faisait partie de la famille, de dire Anne-Marie Mallais, d'Air Atlantic. À son départ, il est supposé prendre quelques minutes pour que nous puissions faire des photos.»

Mme Mallais s'est refusée à livrer quelque information concernant la destination du militaire et la date de son retour aux États-Unis.

Quelques clubs québécois de pêche au saumon de la Restigouche accueillent vedettes, politiciens et invités des grandes compagnies américaines. Arnold Palmer, Jack Nicklaus et Frank Sinatra, entre autres, en sont des habitués. On raconte dans la région que l'adhésion à ces clubs sélects coûte plus de 100 000 $.

Au «Restigouche Salmon Club» de Restigouche et au Brandy Brooks de Saint-Alexis-de-Matapédia, les deux clubs les plus susceptibles d'héberger le général, on a soutenu hier qu'il ne s'y trouvait pas. Des spécialistes au fait des traditions de ces institutions ont cependant indiqué qu'elles ne confirment jamais la présence de visiteurs de marque.

Enfin, l'été sec qui s'achève a été décevant pour les pêcheurs. Le général devra vraisemblablement avoir recours à ses qualités de stratège.

Onze personnes ont péri sur la route

Presse Canadienne

■ La route a été particulièrement meurtrière au Québec en fin de semaine, ayant fait pas moins de 11 morts selon les rapports de police disponibles en milieu de soirée, hier.

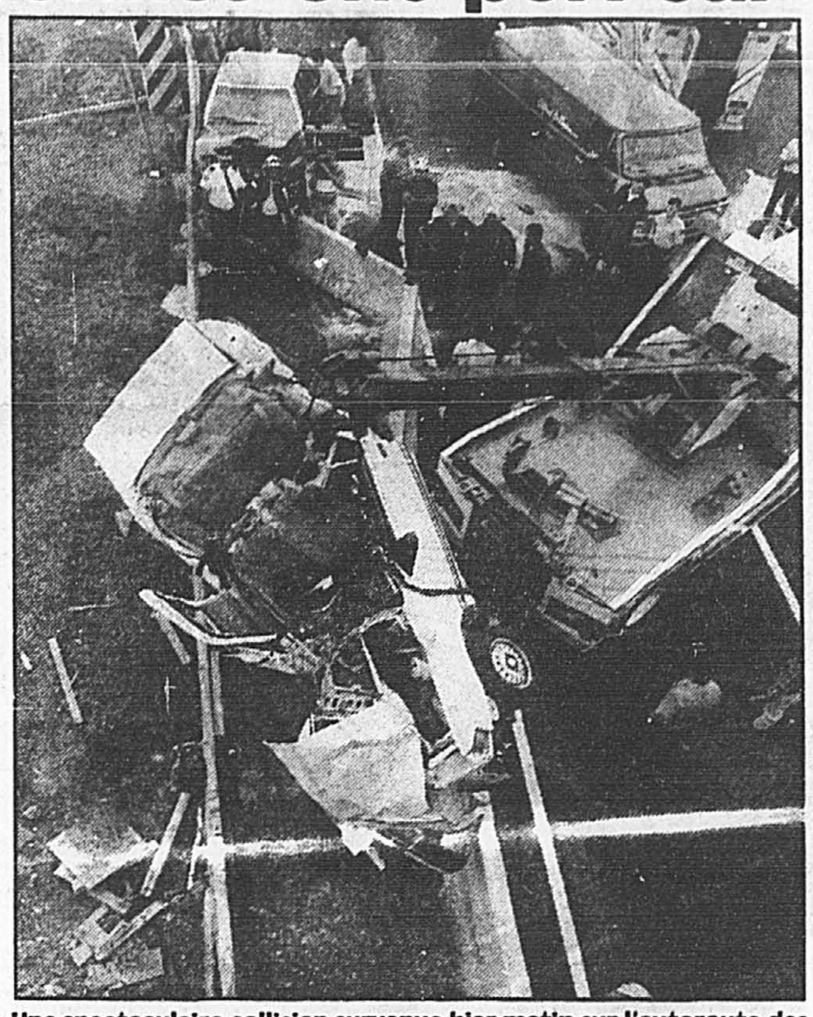
Toutes ces pertes de vie sont survenues dans neuf accidents différents de la circulation.

Deux personnes ont péri vers 7 h 50, hier matin, lorsque les automobiles dans lesquelles elles prenaient place sont entrées en collision sur un tronçon en construction de l'autoroute des Laurentides, près de Laval. Les victimes sont **Réjean Chiasson**, âgé de 31 ans et domicilié à Saint-Eustache, ainsi que **Jacqueline Lacasse-Boivin**, une Montréalaise de 67 ans. Il semble que la tragédie soit due à l'inattention de l'un des deux conducteurs; l'un des deux véhicules a percuté l'arrière de l'autre et tous les deux ont heurté des murets de béton.

Mario Chénier, âgé de 33 ans et demeurant à Neuville, a péri lors d'une collision frontale impliquant trois véhicules dans le rang de la Madeleine à Saint-Basile-Sud, dans la région de Portneuf; la tragédie est survenue vers 21 h 40, samedi.

À Saint-Omer, en Gaspésie, Dany Pitre, âgé de 19 ans et domicilié à Bonaventure, a perdu la vie lors d'une embardée qui s'est terminée sur un rempart de ciment; la police pense que la victime s'est endormie au volant de son véhicule.

Deux femmes de Piopolis, **Fernandine Cliche-Vachon** et **Marie-Blanche Jacques**, âgées respectivement de 68 et 51 ans, ont péri dans une collision impliquant deux véhicules à l'intersection du rang 3 et de la route 204 à Frontenac, aux confins de l'Estrie. La tragédie, qui s'est produite vers 16 h 15, samedi, est due à l'omission de l'un des deux conducteurs impliqués d'effectuer un arrêt obligatoire.



Une spectaculaire collision survenue hier matin sur l'autoroute des Laurentides, près de Laval, a causé la mort d'un homme et d'une femme.

PHOTO FERNAND MERCIER, collaboration spéciale

Samedi, vers 19 h, sur le boulevard Laurentien à Québec, un dérapage a coûté la vie à **Antoine Dupéré**, de Charlesbourg. Après le dérapage, le véhicule a heurté violemment un lampadaire en bordure de l'autoroute. Demain, la victime aurait eu 44 ans.

Samedi, vers 8 h 25, à Robertsonville, près de Thetford Mines, en Estrie, **Marie-Josée Lessard**, âgée de 23 ans et habitant Robertsonville même, a péri lorsqu'au moment où elle quittait une entrée privée donnant sur la route 112, sa voiture a été happée par un camion-remorque.

Une résidente de Sainte-Charles, **Lise Bélanger**, a été tuée lors du capotage d'une automobile vers 19 h 45, vendredi, sur une route secondaire de Saint-Michel, dans la région de Bellechasse. La victime de 28 ans était passagère dans son propre véhicule alors conduit par un ami. Le véhicule a quitté la route pour passer à travers une grange avant de capoter.

Vers 17 h 15, vendredi, sur la route 138 à Ormstown, sur la Rive-Sud, **Margaret Mark Young**, âgée de 73 ans, a péri dans une collision impliquant deux véhicules, dont l'un des conducteurs a omis de faire un arrêt obligatoire.

Le premier accident mortel de la fin de semaine est survenu vers 17 h, vendredi, et a coûté la vie à **John Edward Pitre**, âgé de 48 ans et domicilié à Cap-de-la-Madeleine. La tragédie s'est produite sur la route 55 sur le territoire de Trois-Rivière-Ouest: le véhicule de la victime a fait un tête-à-queue sur le pont Laviolette pour ensuite heurter une automobile venant en sens inverse.

Un train déraille en Ontario, déversant un produit acide

Presse Canadienne

MELBOURNE, Ontario

■ Plus d'une centaine de maisons et de fermes ont dû être évacuées hier, près de Melbourne, dans le sud-ouest de l'Ontario, suite au déraillement d'un train qui a entraîné le déversement d'un produit acide potentiellement dangereux.

Trente des 98 wagons du train de marchandises du CN, dont un contenait de l'acide chlorosulphonique, ont déraillé à 8 h 05, a dit le sergent John Stephens de la police provinciale.

Des équipes de secours ont érigé une digue autour du wagon-citerne renversé sous quatre autres wagons, afin d'empêcher l'acide de se mélanger à l'eau d'un fossé situé tout près, a affirmé le sergent Stephens. «Si l'humidité pénètre à l'intérieur du wagon, il pourrait y avoir une explosion», a-t-il ajouté.

Les équipes ont utilisé de la chaux pour neutraliser l'acide et l'opération de nettoyage s'est poursuivie toute la journée, a dit Chris Hind du ministère de l'Environnement.

Il a indiqué que les différents rapports reçus par son bureau faisaient état d'un déversement allant de 23 litres par heure à 23 litres par minute, des quantités qui, selon lui, devraient pouvoir être prises en charge.

Un véhicule du bureau régional d'Hamilton du ministère, pourvu d'équipements servant à analyser l'air, a été dépêché sur les lieux. Mélangé à l'eau, l'acide pourrait entraîner la formation de deux substances chimiques dangereuses pouvant affecter le système respiratoire.

Le panache de fumée s'étandant en direction des maisons et fermes évacuées est dû à une réaction chimique survenue dans un autre wagon, et non pas, comme on l'avait d'abord craint, à un incendie faisant rage près du wagon-citerne.

La cause du déraillement est encore inconnue. Personne n'a été blessé.

CHUTE DE PRIX!

On a envoyé les prix au plancher pour la Grande liquidation d'été de Subaru.
Profitez-en, ça va vous remonter !



SUBARU

TRACTION INTEGRALE

SUBARU MONTRÉAL
4900, rue Paré, Montréal
(514) 737-4441

SUBARU ST-JÉRÔME
2355, boul. Labelle, Lafontaine
(514) 438-7494

SUBARU AUTO CENTRE
4032, rue Ste-Catherine Ouest
Westmount (514) 937-4235

SUBARU REPENTIGNY
761, rue Notre-Dame, Repentigny
(514) 585-9950

LEHOUX & SIMARD ENR.
450, rue Jacques-Cartier Sud
St-Jean (514) 347-6555

SUBARU VARENNES ENR.
1855, route 132, Varennes
(514) 652-4972

LAVIGNE GARAGE INC.
37, rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue (514) 457-5327

SUBARU STE-AGATHE ENR.
155, boul. Morin, Ste-Agathe-des-Monts (819) 326-1600

LACHUTE SUBARU ENR.
292, route du Nord, Brownsburg
(514) 562-3121

BOULEVARD AUTOS G.S. ENR.
10023, boul. des Hêtres,
Shawinigan (819) 539-6906

SUBARU VICTORIAVILLE ENR.
2110, rue Notre-Dame Ouest
Victoriaville (819) 752-9224

SUBARU SAINT-HYACINTHE ENR.
650A, boul. Laurier, St-Thomas D'Aquin (514) 773-5262

AUTOMOBILES YVON DUGUAY
580, boul. Fiset, Sorel
(514) 742-0441

SUBARU LONGUEUIL
465, boul. Curé-Poirier Ouest
Longueuil (514) 522-6045

SUBARU DE LASALLE
1771, rue Dollard, Ville Lasalle
(514) 368-6363

CRISTOFARO SUBARU ENR.
1571, rue Beaubien Est, Montreal
(514) 270-1159

LES AUTOMOBILES BOULEVARD ST-MARTIN (LAVAL) INC.
1430, boul. St-Martin, Laval
(514) 667-4960

PRESTIGE AUTOMOBILES DE GRANBY INC.
335, rue St-Valier, Granby
(514) 378-2212

AUTO LAMBERT SUBARU DRUMMONDVILLE ENR.
1530, boul. St-Charles
Drummondville (819) 477-4694

AUTOMOBILES VALLEYFIELD NITRO INC.
2715, boul. Hébert, Valleyfield
(514) 371-0322

Yackety Yak!

(Ou rapporte ça!)



Notre téléphone cellulaire Audiovox à seulement 399 $ vous emballera ou nous vous rendrons votre argent!

Nous sommes tellement convaincus que notre téléphone cellulaire Audiovox répondra à vos attentes, que nous vous faisons une offre remarquable : achetez-en un chez nous pour seulement 399 $ avant le 31 août 1991, faites-le mettre en fonction sur le réseau Cantel, et si vous n'en êtes pas entièrement satisfait, rendez-nous-le avant le 31 août 1992 et nous vous rembourserons le prix de l'appareil*. Vous n'avez rien à perdre.

Un appareil aux lignes profilées, l'Audiovox se caractérise par un nouveau transmetteur miniaturisé, une capacité de mémoire et de rappel ayant 50 numéros et une fonction de composition «mains libres». Et vous ne le payez que 399 $!

399 $

Yackety Yak!
Parlez, jasez gratuitement pour un an!

Achetez n'importe quel téléphone d'un détaillant Rogers Centre de Service Cantel avant le 31 août et vous serez inscrit au concours Du bon temps Yackety Yak. Vous pourriez gagner 100 minutes d'utilisation locale par mois, sur le réseau Cantel, pendant 12 mois, gratuitement†!

Pour obtenir tous les renseignements, rendez visite au détaillant Rogers Centre de Service Cantel le plus près de chez vous.
* Les frais de mise en fonction ou de retrait sont en sus.
† Valeur approximative du prix : 50 $ par mois.

AUDIOVOX

ROGERS

CENTRES DE SERVICE CANTEL

Pour connaître la succursale la plus près de chez vous, composez:
257-8826

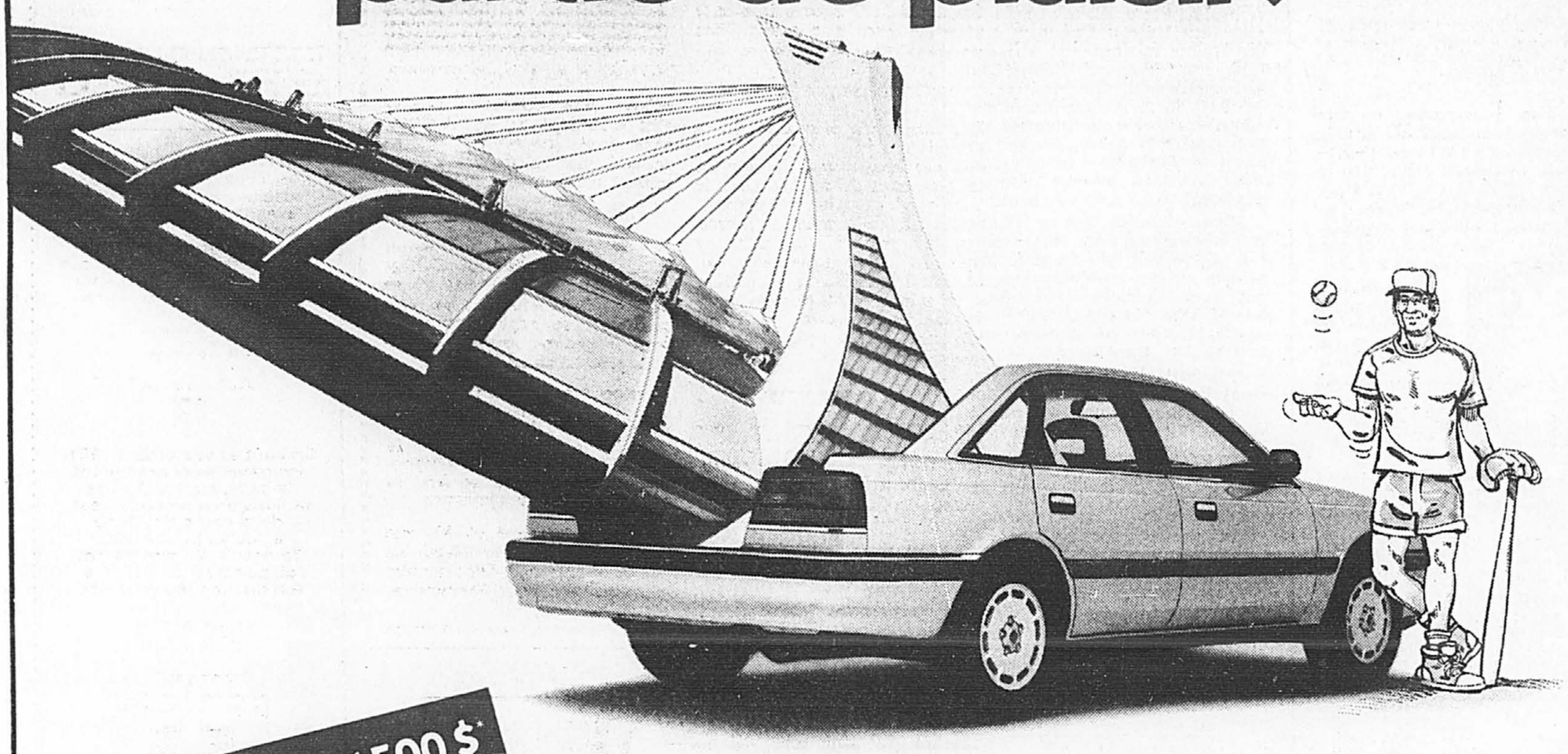
MONTRÉAL
5954, boul. Métropolitain est
257-8826

CHOMEDEY
3364, boul. Saint-Martin ouest
682-2640

VILLE ST-LAURENT
6315, Côte-de-Liesse
738-3833

DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851

Ma 5 portes? C'est une vraie partie de plaisir!



REMISE DE 1500 $*

J'te cré pas. C'est une 626 LX! Ah ben là j'te cré.

On se sent comme chez soi dans la berline 626 LX Grand Tourisme à 5 portes. Conçue selon l'ingénierie KANSEI, superbement performante et offrant plus d'espace, elle est de loin la voiture idéale pour votre famille. Quant à son style, son luxe et à ses nombreux *avantages de série* – climatisation, régulateur de vitesse et radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes –, ils la rendent irrésistible. De plus, voyez la 626 GT à 5 portes... pour les amateurs de grande performance!

LES CONCESSIONNAIRES MAZDA

VOTRE GARANTIE

mazda

Mazda vous offre l'une des meilleures garanties «gamme complète» de l'industrie en plus de son *Programme de protection prolongée*. Parlez-en à votre concessionnaire.

*Remise de 1 500 $ offerte sur la 626 LX. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire disponible chez le concessionnaire dès le 5 juillet 91. Offre de durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre.

Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche, Québec
474-2481-2 J7K 1P5

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay, Québec
692-9600 J6K 1C6

Armand Quérin Automobiles Ltée
1530, boul. Chomedey
Chomedey, Laval
688-4787 H7V 3N8

Autonor Inc.
2344, boul. Labelle
Lafontaine, Québec
436-8211 J7Z 5T5

Avo Auto Inc.
4815, rue Buchan
Montréal, Québec
737-7373 H4P 1S4

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord, Québec
324-9100 H1G 5W9

Gareau Mazda
10175, rue Papineau
Montréal, Québec
381-3987 H2B 2A1

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
523-1122 H2K 1H2

Fabreville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais
Fabreville, Québec
622-3434 H7R 1L2

Fort Chambly Automobiles
830, boul. Périgny
Chambly, Québec
658-6623 J3L 1W3

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil, Québec
677-6347 J4K 1C5

Jac Auto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame
Lavaltrie, Québec
588-4141 J0K 1H0

Jac Auto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux, Qc
626-8120 H9G 1X1

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame
Lachine, Québec
637-1153 H8S 2H3

Lacroix Automobile Ltée
990, route 117
Case postale 1020
Val-David, Québec
322-3937

Le Domaine De l'Auto P.A.T. Ltée
12210, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles, Qc
645-1694 H1B 1C7

Mazda de Blainville
738, boul. Labelle
Blainville, Québec
437-8000 J7C 2K2

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Île Perrot, Québec
453-7220 J7V 7X4

Mazda Gabriel
5333, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec
484-7777 H4A 2C9

Mazda St-Hyacinthe
3190, rue Cusson
St-Hyacinthe, Québec
774-1345 J2S 8N9

Quintin Automobiles Inc.
490, rue Jacques-Cartier Sud
St-Jean, Québec
346-9445/658-9042
J3B 4K9

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant, Québec
632-0700 J0L 1X0

Atterrissage sans problème d'*Atlantis* à Cap Canaveral

Agence France-Presse

CAP CANAVERAL, États-Unis

■ La navette *Atlantis* a prouvé hier à 12h23 GMT qu'elle était capable de se poser en toute sécurité sur la piste de Cap Canaveral qui a retrouvé avec ce 43ème vol de navette son statut de site d'atterrissage principal pour les vaisseaux spatiaux américains.

À la suite du dernier atterrissage prévu sur la piste de 4500 mètres de Cap Canaveral qui remonte à 1985, au cours duquel Caroll Bobko aux commandes de *Discovery* avait fait éclater un pneu en forçant sur les freins, les recommandations de la commission Challenger avaient obligé les navettes à retourner sur la base d'Edwards (Californie) où un lac asséché de 11 400 hectares et un climat désertique offrent les conditions idéales pour des atterrissages.

Même si les responsables de la NASA se félicitent du succès de cet atterrissage *d'Atlantis* qui fait faire des économies substantielles (3 millions de dollars), ils ne se font pas d'illusions sur le climat capricieux de la Floride.

«Nous calculons pour le budget, que nous aurons 40 p.c. de retours à Cap Canaveral et 60 p.c. à Edwards», a déclaré à la presse Bob Crippen, directeur du programme navette.

Malgré l'usure latérale — et jusqu'à la corde — d'un pneu d'Atlantis aujourd'hui à cause de la piste de béton rugueuse de Cap Canaveral, M. Crippen, qui était aux commandes du premier vol de Columbia en 81, ne considère pas cela comme un problème majeur et s'est déclaré satisfait des nouveaux freins carbone-carbone qui équipent les navettes.

Pour le prochain vol en septembre, la NASA prévoit même à Cap Canaveral un atterrissage de nuit qui marquera une première. Dans les mois à venir, la piste du centre spatial floridien sera légèrement allongée et ses flancs latéraux seront élargis et renforcés.

Pendant ce temps à Cap Canaveral, l'équipage, composé du commandant John Blaha, du copilote Michael Baker, et des spécialistes de mission James Adamson, David Low et Shannon Lucid (la seule femme à bord), sont descendus de la navette, transpirant dans leur combinaison, pour entamer aussitôt des examens biomédicaux qui compléteront leurs travaux scientifiques effectués en orbite.

Avec ce vol de navette, les Américains auront à leur actif un total de 2150 jours dans l'espace tandis que les Soviétiques possèdent toujours trois fois plus d'expérience humaine dans l'espace avec un total de 7396 jours.

D'ici la fin de l'année, la NASA prévoit de faire voler deux autres missions, l'une de cinq jours aux environs du 12 septembre prochain, avec *Discovery* qui devrait déployer un satellite d'étude atmosphérique (Upper Atmosphere Research Satellite). La dernière de l'année, au cours de la seconde moitié de novembre, sera un vol de 10 jours à bord *d'Atlantis*, consacré au Pentagone mais non couvert par le secret militaire.

À Cap Canaveral, le rythme de préparation des navettes bat son plein ce week end avec le retour *d'Atlantis* (qui doit être prête pour mi-novembre).

À L'OCCASION DU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

récipiendaires ex-aequo GRANDS PRIX DONATELLO – LES OSCARS ITALIENS MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE

ALLIANCE VIVAFILM · La Presse · CFGL 105,7 · MARTINI





MARTINI, ALLIANCE VIVAFILM, LA PRESSE & CFGL 105.7 INVITENT 500 PERSONNES À DEUX REPRÉSENTATIONS SPÉCIALES au cinéma 2 du Complexe Desjardins "DANS LA SOIRÉE": Le vendredi, 23 août à 19h30 – "MEDITERRANEO": Le dimanche, 1er septembre à 19h30.

Retournez ce coupon-réponse à: **CONCOURS "LES OSCARS ITALIENS"** a/s Alliance Vivafilm, 355 Place Royale, Montréal, H2Y 2V3

Nom: _____ Âge: _____ Ville: _____ Code postal: _____

Adresse: _____ Tél.: _____ Tél. bureau: _____

■ Le tirage aura lieu le 20 août ■ Cette annonce paraîtra dans La Presse du 10 au 17 août 1991 ■ La valeur des prix est de 8000 $ ■ 250 gagnants recevront leur laissez-passer double pour les deux films par la poste ■ Le texte des règlements est disponible chez Vivafilm.

La récolte de pommes sera très bonne

RAYMOND GERVAIS

■ Les pommes sont en avance de deux semaines cette année au Québec, et les pomiculteurs s'attendent à une excellente récolte malgré le fait que la grêle a endommagé à deux reprises depuis le début de l'été près d'un million de boisseaux.

Pour les pomiculteurs de la région des Laurentides-Deux-Montagnes et particulièrement ceux de Saint-Joseph-du-Lac et d'Oka, tous les espoirs sont permis.

L'année dernière fut catastrophique avec la crise amérindienne, les pomiculteurs n'ayant pas accès à leurs vergers: trop mûres, les pommes sont tombées des arbres avant qu'on puisse les cueillir. Résultat: près de 50 p. cent de la récolte a été perdue.

Comme l'a expliqué hier M. Michel Lauzon, président du syndicat des producteurs de pommes des Laurentides, le prix de revient de la pomme qu'on vend pour la transformation (jus, purée, etc.) rapporte beaucoup moins aux producteurs que celle vendue pour la consommation.

Les quelque 982 producteurs de pommes du Québec s'attendent cette année à récolter 4 241 000 boisseaux de bonnes pommes tandis qu'un million de boisseaux endommagés par la grêle (au début de juin dans les Laurentides et à la fin de juillet dans la région de Rougemont et du Mont Saint-Grégoire) serviront à l'industrie de la transformation.

Il y a deux semaines, pas moins de 800 000 boisseaux ont été perdus sur la Rive-Sud à cause de la grêle.

PUBLI REPORTAGE

Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible? Depuis 12 ans, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grandes ouvertes.

Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation.

Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant.

Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière.

Le domaine du voyage vous intéresse, mais l'accès semble limité et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous.

Formation technique

Sachez d'abord que pour y accéder il faudra acquérir une solide formation technique; il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et les caractéristiques des principales destinations.

L'industrie du voyage ne se limite pas aux seules agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cegep, et par conséquent n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle adulte qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Il s'agit d'une institution qui a été fondée par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie. Le collège a d'ailleurs la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la transition entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous allez découvrir qu'il y existe une quantité incroyable de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos objectifs.

Programme

Le programme de formation d'une durée de 332 heures est suivi d'un stage d'au moins 30 heures en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de jour, de soir et du samedi.

Réputation internationale

L'institution emploie une vingtaine de professeurs qui sont tous actifs dans le domaine. Depuis 1979, le collège forme du personnel pour les agences de voyages, les voyagistes (grossistes) et les compagnies aériennes. Sa réputation dépasse de loin les frontières du Québec puisqu'on y accueille continuellement des étudiants venus de l'étranger.

Service de placement

Les entreprises oeuvrant dans le domaine du voyage font continuellement appel au service de placement du collège de telle sorte que les étudiants se trouvent rapidement de l'emploi. Il faudrait peut-être préciser que l'industrie manque chroniquement de personnel techniquement qualifié; il ne suffit pas d'avoir beaucoup voyagé et de savoir lire des brochures pour se prétendre agent de voyages.

Prochains cours

Les prochains cours du jour débutent le 27 août. À l'automne vous avez la possibilité de suivre des cours le jour, le soir ou le samedi, en français ou en anglais, à temps plein ou à temps partiel: Les cours du soir débutent le 16 septembre et ceux du samedi, le 14 septembre.

Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de



GISÈLE APRIL-FORTIER

rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au 878-1414 ou au 521-1600. On vous fera parvenir une brochure explicative et, si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Vous pourriez aussi assister à une séance D'INFORMATION que le collège offre GRATUITEMENT mercredi le 14 août à 19 h et le jeudi 22 août à 14 h. en téléphonant maintenant, on se fera un plaisir de mieux vous informer.

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est, (1er étage) au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke, (sortie Berri Est).

Permis du Ministère de l'Education # 749720

LE GRAND BALAYAGE DES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER



PLYMOUTH SUNDANCE/DODGE SHADOW

5,9% DE TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS*

PLUS 500$ DE REMISE EN ARGENT*

OU 1500$ À VOTRE CHOIX DE REMISE EN ARGENT*

DODGE SPIRIT/PLYMOUTH ACCLAIM

7,9% DE TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS*

PLUS 500$ DE REMISE EN ARGENT*

OU 1500$ À VOTRE CHOIX DE REMISE EN ARGENT*

DODGE CARAVAN/PLYMOUTH VOYAGER

7,9% DE TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS*

OU 1000$ DE REMISE EN ARGENT*

JUSQU'À PLUS 1000$ D'ÉCONOMIES SUR DES ENSEMBLES D'ACCESSOIRES EN OPTION**

CHRYSLER DYNASTY

7,9% DE TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS*

PLUS 500$ DE REMISE EN ARGENT*

OU 1500$ À VOTRE CHOIX DE REMISE EN ARGENT*

DODGE DAKOTA — 7,9% de taux de crédit du fabricant pour 48 mois OU 1000$ de remise en argent* sur le Dodge Dakota.

PICK-UP DODGE RAM — 7,9% de taux de crédit du fabricant pour 48 mois* PLUS 500$ de remise en argent* OU, à votre choix, 1500$ de remise en argent* sur le pick-up Dodge Ram.

Obtenez également 7,9% de taux de crédit du fabricant pour 48 mois ou 1000$ de remise en argent* pour le modèle à moteur Cummins à turbocompresseur.

Plus des taux de crédit et des remises en argent sur tous les véhicules 1990 et 1991 faisant partie du stock actuel des concessionnaires.

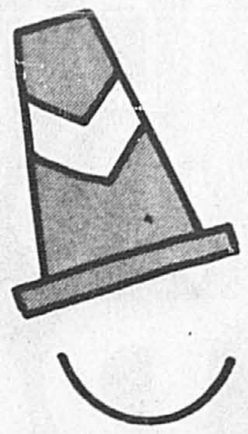
*L'offre de 5,9 ou 7,9 % de taux de crédit du fabricant PLUS 500 $ de remise en argent et l'offre de 1 500 $ de remise en argent sont mutuellement exclusives. L'offre de 7,9 % de taux de crédit du fabricant et l'offre de 1 000 $ de remise en argent sont mutuellement exclusives. Ces offres ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Elles annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada ltée. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Les véhicules achetés doivent être livrés à partir du stock actuel des concessionnaires, du 2 juillet 1991 jusqu'à la fin du programme tel que déterminé par Chrysler Canada ltée. Seule l'offre de remise en argent est applicable dans le cas des véhicules loués à long terme à des particuliers. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Cette offre exclut la Plymouth Sundance et la Dodge Shadow "S" sur lesquelles une offre séparée s'applique.

**Les économies associées aux ensembles d'accessoires sont établies d'après le prix de détail suggéré par le fabricant pour ces accessoires lorsqu'ils sont achetés séparément.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

Dodge Camions Dodge CHRYSLER — L'AVANTAGE CHRYSLER — Plymouth Camions Dodge CHRYSLER

CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DODGE PLYMOUTH DE VOTRE RÉGION.



Info-travaux: 873-4040

Cet été, une nouvelle vague de chaleur est en cours, touchant plusieurs grands axes routiers de la région de Montréal. Transports Québec est conscient des inconvénients causés par ces travaux, mais ceux-ci sont absolument nécessaires.

EST

Autoroute 40 (40)

En août et septembre 1991, les travailleurs répareront la dalle, sur les 3 voies rapides en direction ouest, de la sortie Roi-René à l'échangeur Anjou. Toutefois, 2 voies seront disponibles de 5 h 30 à 9 h du lundi au vendredi.

SUD

Échangeur de ville Saint-Pierre (A-20, route 138) (20) (138)

Les travaux ont lieu en direction du pont Mercier. Jusqu'au 30 septembre 1991, on élargira les bretelles d'accès en provenance de l'autoroute 20 pour obtenir 2 voies de circulation en direction sud. Ces dernières seront fermées totalement ou partiellement selon les différentes phases des travaux.

Échangeur Turcot (A-15, A-20) (15) (20)

Des travaux majeurs de réfection ont lieu d'ici le 30 septembre 1991. Ceux-ci touchent la structure, le pavage, l'éclairage et la signalisation. La circulation est limitée à 1 voie sur 2, 24 heures sur 24, de la rue Saint-Jacques au canal de Lachine. Du canal de Lachine à la rue Atwater, on ferme 1 voie sur 3 en tout temps. Sur ce dernier tronçon, 1 voie additionnelle est fermée de 20 h à 6 h du lundi au jeudi, et de 22 h le vendredi au dimanche midi. Les véhicules peuvent utiliser les rues avoisinantes pour éviter d'emprunter l'échangeur Turcot en direction nord ou sud.

Autouroute 30 (30)

Les travaux de construction de la nouvelle chaussée à 2 voies et des ponts à étagement débutent en septembre 1991 et s'échelonneront sur 2 ans.

NORD

Pont Médéric-Martin (A-15) (15)

Cet été et l'été prochain, on élargit le pont, qui passera de 6 à 8 voies. Jusqu'au 30 octobre cette année, les travaux ont lieu du côté ouest du pont. Du lundi au vendredi de 5 h à 9 h et le dimanche de 13 h à 22 h, 3 voies sont ouvertes à la circulation en direction sud et 2 vers le nord. Du lundi au jeudi de 15 h à 19 h, le vendredi de 14 h à 21 h, et le samedi de midi à 18 h, 3 voies sont ouvertes vers le nord et 2 vers le sud. En dehors de ces heures, la circulation est réduite à 2 voies dans chaque direction.

Autoroute 40 (40)

Les travaux de réfection du pont Benjamin-Moreau (rivière l'Assomption) et des ponts à étagement au-dessus de la voie ferrée débutent en août 1991 pour une durée de 5 semaines. Durant cette période, 1 à 2 voies seront disponibles selon les différentes phases des travaux.

Info-travaux: 873-4040

Transports Québec

Québec

ROCHE BOBOIS

Soldes

Du 8 au 31 août

DES PRIX COMME VOUS N'EN VERREZ SANS DOUTE JAMAIS PLUS!

Les soldes, c'est toujours l'occasion de faire de bonnes affaires. Chez Roche-Bobois, les affaires y sont exceptionnelles: meubles d'exposition, fins de série, prototypes, salons cuir ou tissus, bahuts, tables, chaises, chambres à coucher, éléments, petits meubles, etc. Vite, courez chez Roche-Bobois, c'est du 8 au 31 août.

Montréal. 1425, Boul. René Lévesque Ouest. H3G 1T7.
Tél. (514) 871.90.70
Ouvert tous les jours sauf le dimanche de 10h à 18h. Les jeudis et vendredis de 10h à 21h

Meurtres dans un temple bouddhiste: les tueurs ont volé les bijoux des victimes

d'après UPI et AP

PHOENIX

■ Des bijoux ont été dérobés sur les corps des neuf personnes assassinées dans les salons d'un temple bouddhiste, amenant les enquêteurs à soupçonner que le vol puisse avoir été le mobile du crime, indiquent les autorités policières de Phoenix, en Arizona.

Les amis des six moines thaïs et des trois autres victimes ont déclaré aux autorités que les bijoux portés normalement par les victimes n'étaient pas sur leurs corps quand on les a trouvés samedi, a indiqué le sergent Duane Brady, shériff du comté de Maricopa.

Les preuves trouvées dans le temple indiquaient que deux personnes avaient participé aux assassinats.»

Les intrus ont saccagé le salon où les corps ont été découverts, mais Brady n'a pas donné d'autres détails.

Les enquêteurs ont écarté mais pas totalement éliminé d'autres mobiles possibles liés à la politique, à des bandes de malfaiteurs ou à des trafiquants thaïlandais.

Les membres de la petite communauté thaïlandaise habitant près de Phoenix estiment que le vol pur et simple ou le racisme a pu motiver les assassinats.

Les victimes sont — six moines, deux jeunes gens et une femme âgée. Au moins deux armes ont été utilisées, a indiqué le shériff.

Certains ont évoqué la possibilité qu'il puisse s'agir de racisme. «Aux États-Unis il y a beaucoup de haine,» a déclaré Robert Johnson, ancien combattant noir de l'aviation américaine dont la femme thaï va prier au temple.

«Ce n'est plus seulement contre les Noirs maintenant, c'est tout le monde.»

Madeline Ong-Sakata, ancienne présidente de l'Association des Asiatiques d'Arizona, a fait observer que des graffiti anti-asiatiques avait été peints sur les murs d'une église chinoise l'année dernière.

2 500 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS *LA PRESSE.*

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

18777678

Sinon, composez à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi-points

La Presse

LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

Un Belge, champion du monde de scrabble

Agence France-Presse

FLEURIER

■ Le Belge Christian Pierre a remporté le tournoi mondial de scrabble francophone, qui s'est achevé samedi soir à Fleurier (canton de Neuchâtel, Suisse), mettant fin à la suprématie française.

Christian Pierre et son concurrent le plus sérieux, Paul Levart (France), qui a fini deuxième, se sont livrés à une bataille de 23 coups qui a commencé par six scrabbles (les sept lettres posées à chaque fois) pour les sept premiers coups.

Après un chasse-croisé, marqué par des «billant», «doleau» et autres «kawi», le comptable liègeois de 31 ans a gagné d'un petit point en plaçant un «uval». M. Pierre a marqué un total de 4457 points sur 4472 réalisés par l'ordinateur.

Le champion en titre, le Français Marc Treiber, a terminé quatorzième.

Deux Belges ont aussi remporté le tournoi dans la catégorie des «paires». Dans tous les autres groupes (open, juniors, cadets), ce sont des Français qui ont le mieux jonglé avec les consonnes et les voyelles.

Quelque 600 participants venus de sept pays se sont affrontés pendant les cinq jours de ces vingtièmes championnats du monde.

Un chauffeur de la STCUM agressé

■ Un chauffeur d'autobus de la Société de Transport de la Communauté urbaine de Montréal a été blessé légèrement à la figure hier soir vers 21 h 30, après avoir été assailli par deux jeunes hommes d'environ 20 ans qui refusaient de payer leur passage. L'incident est survenu en face du 5446 avenue du Parc. Selon la police, les deux suspects, deux latinos-américains, correspondent à la description de deux individus soupçonnés d'avoir commis une série de délits plus tôt dans la soirée dans un autre secteur de la ville. Les deux hommes auraient d'abord volé une bicyclette à l'angle des rues Coloniale et Prince-Arthur après avoir frappé son propriétaire. Ils ont ensuite tenté mais sans succès d'en voler une deuxième à l'angle des rues Saint-Dominique et Sherbrooke pour enfin perpétrer un vol à la tire en dépouillant une dame de sa sacoche dans un stationnement situé à l'angle de la rue Millen et Saint-Laurent. Après avoir agressé le chauffeur d'autobus les deux hommes ont pris la fuite à pied sur l'avenue du Parc. L'employé de la STCUM a subi une ecchymose au visage après reçu un coup de poing. Ses blessures n'ont toutefois pas nécessité son transport à l'hôpital.

Le tueur court toujours

■ Les enquêteurs de l'escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec du district de l'Abitibi-Témiscamingue poursuivent toujours leur enquête afin de découvrir le ou les auteurs du meurtre de Guy Brodeur, 44 ans, abattu vendredi soir de plusieurs balles au beau milieu de la rue, en face du palais de Justice et du poste de la SQ à Val d'Or. Brodeur, le tenancier du bar Morocco, un établissement de réputation douteuse situé dans le centre-ville, était connu de la police relativement à des histoires de stupéfiants. L'hypothèse d'un règlement de compte est retenue par la police et tout porte à croire que Brodeur a été la cible d'un tueur à gage.

SILENCIEUX

À UN PRIX QUI NE PASSERA PAS SOUS SILENCE!

4999

Silencieux posé
Plupart des véhicules

Notre meilleur silencieux
Notre meilleure garantie

Nos silencieux Motomaster et la pose sont **garantis tant que vous gardez votre véhicule.** Nous honorons les garanties de nos plus importants concurrents. Détails en magasin. Pièces et main-d'œuvre supplémentaires en sus, s'il y a lieu.

RÉGLAGE DE 2 ROUES 3495
RÉGLAGE DES 4 ROUES 4995

Nous vérifions toutes les pièces principales et nous réglons les roues avant et arrière, au besoin.
Cales de roues AR et pose en sus, s'il y a lieu.

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR 6995
Plupart des autos

Comprend 7 vérifications essentielles dont la vidange et la recharge.

CANADIAN TIRE

Vous voulez convertir votre carte de quincaillerie? Rien de plus facile.

PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE CARTE, ON S'OCCUPERA DE LA QUINCAILLERIE.
Ces jours-ci, en retour de votre carte de crédit commerciale ou personnelle de n'importe quelle quincaillerie, vous pourrez obtenir la carte Canadian Tire. Sans tracasseries ni formalités. Présentez votre carte et on s'occupera de tout. Vous pourrez donc profiter de nombreux avantages de la carte de crédit Canadian Tire en un rien de temps.
Alors, passez chez Canadian Tire. On s'occupera de la quincaillerie.



Le conflit survenu à la CECM ne perturbera pas la rentrée scolaire

RAYMOND GERVAIS

■ La rentrée scolaire des quelque 88 000 élèves de la Commission des écoles catholiques de Montréal, prévue pour le 26 août, ne devrait pas être perturbée par le conflit qui a sévi au sein de la direction de cette commission scolaire le printemps dernier. C'est ce que soutient le directeur général de la CECM, M. Laurent Portuguais.

«Il est certain que nous entendrons parler de la comparution devant les tribunaux de l'ex-présidente de la CECM, Mme Denise Soucy-Brousseau, le 19 août, date à laquelle nous convoquons tous nos cadres et directeurs d'école, mais je ne crois pas que cela perturbera nos activités de la semaine et encore moins la rentrée scolaire», a indiqué hier M. Portuguais.

Mme Soucy-Brousseau fait présentement face à des accusations de fraude, d'usage et de fabrication de faux relativement à une facture de restaurant présumément falsifiée de 390 $.

Rappelons que toute cette histoire a été mise au jour par le directeur général de la CECM qui s'est aperçu que la présidente avait tenté de se faire rembourser une note de restaurant en janvier dernier. Cette facture devait représenter les frais d'un repas qui devait réunir à Montréal le ministre de l'Éducation, M. Michel Pagé, elle-même ainsi que son mari. Or, le ministre se trouvait à Québec lors de ce souper.

Le directeur général reprochait de plus à Mme Soucy-B. ousseau son ingérence politique et le fait qu'elle n'hésitait pas à utiliser son poste pour obtenir des avantages personnels.

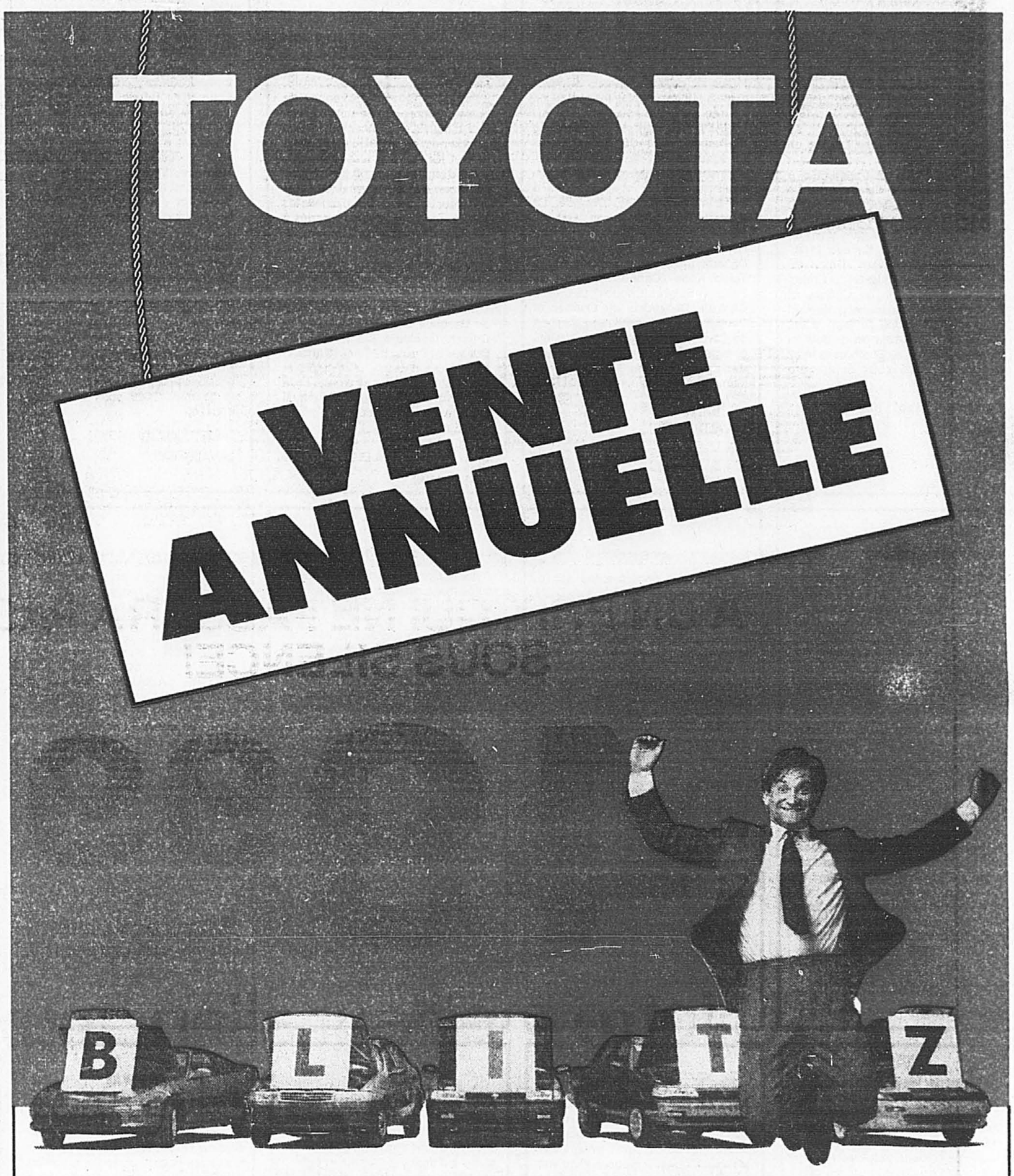
Finalement, après s'être accrochée durant plusieurs semaines à son poste, Mme Soucy-Brousseau a démissionné.

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP
je m'inscris!
Renseignez-vous au cégep de votre région ou à
CÉGÉPHONE
(514) 271-1124
du lundi au vendredi jusqu'à 21 h.
nous acceptons les frais d'interurbain

LA VOLKSWAGEN
PASSAT 1992
EST MAINTENANT ARRIVÉE
VENEZ EN FAIRE L'ESSAI
DÈS AUJOURD'HUI
ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES VOLKSWAGEN DU GRAND MONTRÉAL

Cours de base de fine cuisine familiale par Henri Bernard
NOTIONS, RECETTES
SAVOIR-FAIRE CLÉ
UNE LEÇON PAR SEMAINE
La 1re d'information
Au choix 27-28 août
PROSPECTUS (514) 843-6481
Permis d'enseignement nº CP0304
Institut Culinaire Henri Bernard
3942, rue Saint-Denis
Bureau 1
Montréal H2W 2M2

TOYOTA
VENTE ANNUELLE



Avec le Blitz Toyota, la vente annuelle est de retour!
Votre concessionnaire Toyota passe à l'offensive pour vous faire les meilleures offres de l'année. Blitz sur les Tercel, blitz sur les Camry, blitz sur les Corolla et sur tous les autres modèles 1991 neufs en stock.
Allez-y, vous avez beau jeu!

BOUCHERVILLE Toyota Duval 655-2350	BROSSARD Brossard Toyota 445-0577	CANDIAC Candiac Toyota 659-6511	CHAMBLY Chambly Toyota 658-4334	CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200	COWANSVILLE Cowansville Toyota 263-8888	DRUMMONDVILLE Toyota Drummondville 477-1777	GRANBY Estrie Toyota 378-8404	ÎLE PERRÔT Île Perrôt Toyota 453-2510	JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449
LACHINE Spinelli Lexus Toyota 634-7171	LACHUTE Lachute Toyota 562-6662	LAVAL Chomedey Toyota 687-2634	LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710	LONGUEUIL Longueuil Toyota 679-1890	MAGOG Toyota Magog 843-9883	MONT-LAURIER Claude Auto 623-3511	MONTRÉAL Alix Toyota 376-9191	MONTRÉAL Chassé Toyota 527-3411	MONTRÉAL Fairview Toyota 694-1510
MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010	MONTRÉAL St-Laurent Lexus Toyota 747-9811	MONTRÉAL Toyota Centre-Ville 935-6354	MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909	POINTE-AUX-TREMBLES Pointe-aux-Trembles Toyota 640-1474	REPENTIGNY Repentigny Toyota 581-3540	RICHMOND Toyota Richmond 826-5923	ST-EUSTACHE Toyota St-Eustache 473-1872	SAINT-HYACINTHE Angers Toyota 774-9191	SAINT-JEAN Déry Toyota 359-9000
ST-JÉROME Toyota St-Jérôme 438-1255	ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373	STE-AGATHE Toyota A Ste-Agathe 326-1044	STE-THÉRÈSE Blainville Toyota 435-3685	SHAWINIGAN Mauricie Toyota 539-8393	SHERBROOKE Relais Toyota 563-6622	SOREL Automobile Pierre Lefebvre 742-4596	TERREBONNE Automobiles L.G. Léveillé 471-4117	TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323	VALLEYFIELD G. Cuillard Automobile 373-0850
VERDUN Woodland Toyota Verdun 761-3444	VICTORIAVILLE Toyota Victoriaville 758-8235								

Tu m'épateras toujours Toyota.
Votre concessionnaire
TOYOTA

Une paire hors pair!
Achetez un ordinateur Macintosh® avec une imprimante Apple® et obtenez ces prix étonnants!

Macintosh Classic®
• 68000/8Mhz
• 2Mo RAM
• 40Mo. disque dur
• Clavier & souris
reg. 1619
1499
avec l'achat d'une imprimante

Macintosh LC
• 68020/16Mhz
• 2Mo RAM
• 40Mo. Disque dur
• Moniteur couleur RVB
• Clavier & souris.
reg. 3100
2399
avec l'achat d'une imprimante

Macintosh SE/30
• 68030/16Mhz
• Co-processeur 68882
• 2Mo RAM
• Disque dur de 40Mo.
• Clavier & souris.
reg. 3599
2499
avec l'achat d'une imprimante

StyleWriter®
• Imprimante à jet d'encre
• 360 p.p.p.
• Alimenteur de papier
• 4 caractères TrueType
• Alimentation en CC
• Câble inclus.
reg. 599
399
à l'achat d'un ordinateur

LaserWriter® LS
• 300 p.p.p.
• 4 pages par minute
• 4 caractères TrueType
• Alimenteur de papier
• Câble inclus.
reg. 1799
999
à l'achat d'un ordinateur

Tous les ordinateurs Macintosh sont faciles à utiliser avec leur interface graphique inimitable et leur possibilité de réseau incorporé.

Central
Microsystèmes Central
1460, rue City Councillors
(514) 849-7533
Cette offre expire le 30 Septembre 1991.
Apple, le logo Apple, Macintosh, StyleWriter et LaserWriter sont des marques déposées d'Apple Computer Inc. Apple est un usager inscrit de la marque déposée Classic. TrueType est une marque de commerce d'Apple Computer Inc.
Concessionnaire autorisé

AVIS # 1

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de AGROVET (1991) INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 7 juin 1991 sous le numéro 4396376.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 2

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de ARSENAULT, GARNEAU, VILLENEUVE INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001726.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC

AVIS # 3

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de CANATRANS CONSULTANTS LTÉE/CANATRANS CONSULTANTS LTD. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 16 novembre 1989 sous le numéro 4219164.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 4

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de CANATRANS INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 16 novembre 1989 sous le numéro 4219165.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 5

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de COMPAGNIE NATIONALE DE FORAGE ET SONDAGE INC./NATIONAL BORING AND SOUNDING INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001727 et au bureau de la division d'enregistrement de Chambly le 5 avril 1988 sous le numéro 775218.
Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 6

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de CONTRÔLE TECHNIQUE APPLIQUÉ LIMITÉE ayant sa principale place d'affaires au 128 rue Elmslie, Ville Lasalle, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001728.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 7

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de CORATEL LTÉE ayant sa principale place d'affaires au 915 rue Blais, Sherbrooke, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Sherbrooke le 17 novembre 1989 sous le numéro 381138.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 8

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de COWAN LAVALIN INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001730.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 9

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de DAAI-LAVALIN INC. (anciennement connue sous le nom de DANIEL ARBOUR & ASSOCIÉS INC.) ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001731.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 10

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de ECONOSULT INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001732.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 11

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de EXPERTS-CONSEILS SHAWINIGAN INC./ SHAWINIGAN CONSULTANTS INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001733.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 12

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de FENCO-LAVALIN INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001734.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 13

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de GEOCON INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001735.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 14

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de HYDROGEO CANADA INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001736.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 15

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de LABERGE & ASSOCIÉS LTÉE/LABERGE & ASSOCIATES LTD. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001738.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 16

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de LALONDE, VALOIS, LAMARRE, VALOIS & ASSOCIÉS INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001739.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 17

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de LAVALIN DÉFENSE INC./LAVALIN DEFENCE INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 12 juin 1991 sous le numéro 4398100.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 18

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de LAVALIN ENVIRONNEMENT INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001740.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 19

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada que deux actes de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de LAVALIN ENVIROTECH INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) ont été enregistrés au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le premier, le 16 novembre 1989 sous le numéro 4219166 et le second, le 7 juin 1991 sous le numéro 4396377.
Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 20

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de LAVALIN INTERNATIONAL INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001741.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 21

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de LEA, BENOIT & ASSOCIÉS LTÉE/LEA, BENOIT & ASSOCIATES LTD. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001743.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 22

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX MacLATECH INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 16 novembre 1989 sous le numéro 4219167.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 23

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de LES SERVICES PROFESSIONNELS WARNOCK HERSEY LTÉE/WARNOCK HERSEY PROFESSIONAL SERVICES LTD. ayant sa principale place d'affaires au 128 Elmslie, Ville Lasalle, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001744.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 24

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de MacLARENTECH INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 27 avril 1988 sous le numéro 4011721.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 25

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de McGURK, MATTHEWS, GREGGAIN, LAVALIN INC. ayant sa principale place d'affaires au 5757 boul. Cavendish, Côte St-Luc, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001745.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

AVIS # 26

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de LAVALINCONSULT INC. (anciennement connue sous le nom de MUNI-CONSULT INC.) ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 16 novembre 1989 sous le numéro 4219168.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

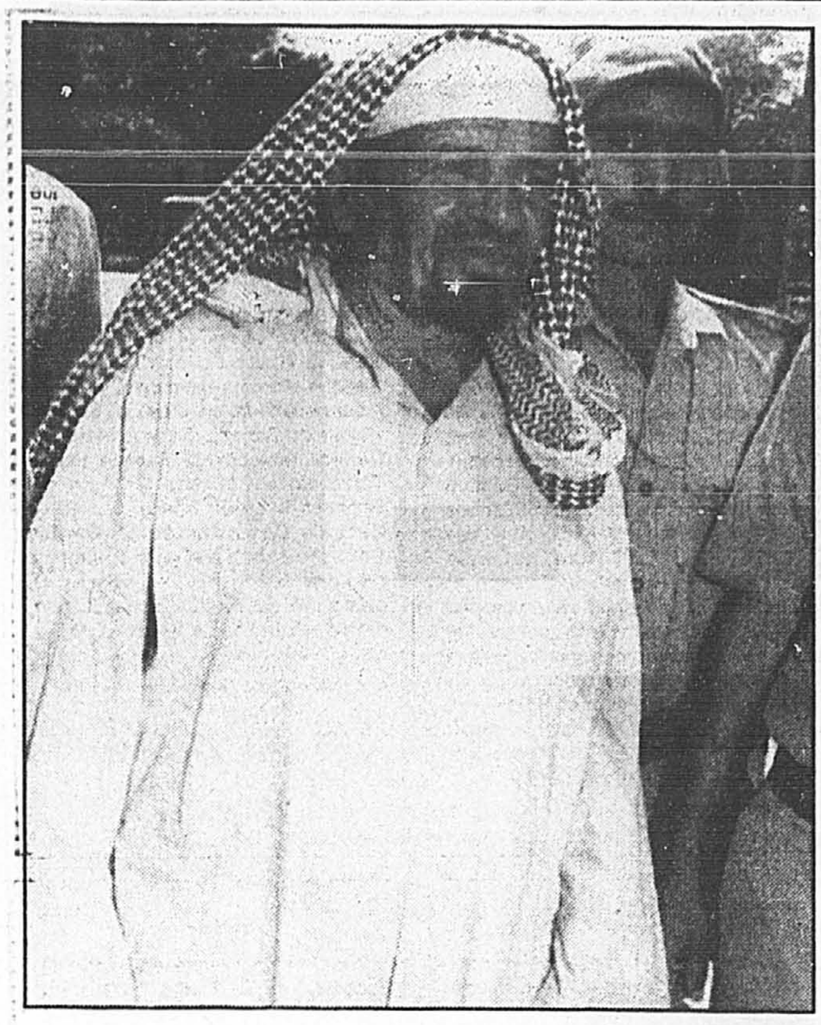
AVIS # 27

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'art. 1571 d. du Code civil du Bas Canada qu'un acte de cession et de transport général de toutes les dettes, créances et droits, actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de PARTEC LAVALIN INC. ayant sa principale place d'affaires au 1100 boul. René-Lévesque ouest, Montréal, Québec, en faveur de Lavalin Inc. (laquelle les a également cédés et transportés à Banque Nationale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Industrielle du Japon (Canada), Banque Royale du Canada, Banque Mitsui du Canada (aujourd'hui Banque Mitsui Taiyo Kobe (Canada)), Union de Banques Suisses (Canada), La Caisse Centrale Desjardins du Québec et Deutsche Bank (Canada) tel qu'il appert de l'avis #35 publié ce jour) a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 31 mars 1988 sous le numéro 4001747.

Ce 12ième jour d'août 1991.

LAVALIN INC.

Un cheik saoudien arrêté pour avoir acheté une «épouse» indienne de 10 ans





Le cheik sexagénaire Yahya H. M. al-Sagish — sous escorte policière — et sa victime Ameen Begum.

Associated Press

NEW DELHI

■ Un cheik saoudien sexagénaire a été traduit devant un tribunal indien de New Delhi, hier, au lendemain de son arrestation pour avoir épousé une adolescente indienne de 10 ans et essayé de la ramener en Arabie Saoudite.

Les appels à l'aide de la fillette ont alerté les passagers d'un avion effectuant une liaison intérieure, samedi, et mené à l'arrestation du cheik aussitôt après l'atterrissage de l'appareil à l'aéroport de New Delhi. Selon les dires du prévenu, l'enfant avait été vendue par ses parents trop pauvres pour la nourrir.

Le cas est inhabituel, mais pas inédit. Les journaux rapportent de temps à autre les cas de fillettes de familles pauvres qui sont vendues, la demande d'Indiennes musulmanes à marier allant grandissant dans le golfe Persique ces dernières années.

Les mariages arrangés entre enfants sont plus courants, mais dans la plupart des cas les enfants restent chez elles jusqu'à l'âge de la puberté. L'âge légal pour se marier en Inde est 18 ans, bien que la loi soit appliquée d'une façon sporadique.

Ameena Begum a été mariée jeudi au cheik Yahya H. M. al-Sagish contre le paiement de l'équivalent de 4690 $CAN au père de Begum, un conducteur de cyclo-pousse dans la ville d'Hyderabad, indique le *Sunday Times* de New Delhi.

Le montant serait à peu près égal à six ans de travail pour un conducteur de cyclo-pousse. Le *Times* précisait que Begum était une des deux filles aînées d'une famille qui compte six filles et deux garçons.

Les enquêteurs disent que le cheik était soupçonné de faire partie d'une bande de traite des femmes. La police a indiqué au magistrat instruisant la cause que le cheik saoudien avait sur lui les photos de quatre fillettes, dont une d'Ameen Begum.

En plus d'un certificat de mariage pour Begum, le cheik al-Sagish en avait un également pour une femme de 32 ans dont les allées et venues sont inconnues.

Le magistrat Maheshwari a ordonné que le cheik reste entre les mains de la police en attendant une enquête plus poussée.

L'interrogation du prévenu est laborieuse car al-Sagish ne connaît pas bien l'hindi ni l'anglais et il faut donc un interprète parlant arabe.

La jeune fille a commencé à pleurer après être montée dans l'avion et déclaré avoir été contrainte de marier le cheik saoudien. Elle a exprimé sa volonté de s'éloigner de lui.

Dans une interview accordée au journal *Indian Express*, Begum a déclaré que sa mère lui avait dit de ne jamais quitter le cheik, car il avait beaucoup d'argent et une grande maison.

L'ÉTÉ ÇA BOUGE!

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY.

5,9 % (FINANCEMENT 12 À 48 MOIS)

TEMPO/TOPAZ 5,9 % OU 1 250 $* DE REMISE

ESCORT/TRACER 5,9 % OU 1 000 $* DE REMISE

AÉROSTAR/AÉROSPORT 6,9 % OU 1 500 $* DE REMISE

PICKUPS SÉRIE-F (CABINE RÉGULIÈRE) 6,9 % OU 1 500 $* DE REMISE

CET ÉTÉ... ÇA BOUGE ENCORE PLUS CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY

FORD

Les concessionnaires Ford et Mercury du Québec

MERCURY LINCOLN

ON VOUS EN DONNE PLUS!

* Les acheteurs qui choisissent le financement au lieu du rabais sont éligibles au financement jusqu'à 48 mois au taux de 5,9% à l'achat d'une Tempo, Topaz, Escort ou d'une Tracer ainsi qu'au taux de 6,9% à l'achat d'un Aérostar, d'un Aérosport ou d'un pickup de la Série-F avec cabine régulière. Exemple: pour un montant de 10 000 $ financé à 5,9% annuellement, terme de 48 mois, les versements mensuels sont de 234,39 $, le coût d'emprunt est de 1 250,72 $ et le montant total à rembourser est de 11 250,72 $. Si le financement est de 6,9% annuellement sur un montant de 15 000 $, terme de 48 mois, les versements mensuels sont de 358 50 $, le coût d'emprunt est de 2 208 $ et le montant total à rembourser est de 17 208 $. Sujet à l'approbation du crédit. Cette offre d'une durée limitée ne peut être combinée avec aucune autre offre et s'applique uniquement aux modèles de 1991 et des années précédentes en inventaire chez le concessionnaire. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

GRATTEZ ET SENTEZ

Ça sent
l'auto neuve,
hein?

Quoi? Vous ne sentez rien?
Pourtant, c'est la vente de fin d'année
« Bye Bye les 91 » des concessionnaires GM...
et ça sent les rabais!

- des remises en argent!
- ou des taux de crédit avantageux sur plusieurs modèles 91 neufs en stock!
- plus, des bons prix de fin d'année!

Faites vite! « Bye Bye les 91 » prend fin le 23 août!

Voyez votre concessionnaire GM pour tous les détails.

GM

Vos concessionnaires GM

NUMÉRO UN SUR LA ROUTE

CHEVROLET Oldsmobile PONTIAC BUICK Cadillac CAMIONS GMC